

NEXANS

Société anonyme au capital de 25 678 355 euros

Siège social : 16, rue de Monceau - 75008 PARIS

393 525 852 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la société et du Groupe Nexans pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext (compartiment A) de NYSE Euronext, fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 15 mars 2007 était la suivante: investisseurs institutionnels France (24,5 %), Royaume-Uni et Irlande (28,4 %), autres Europe (8,8 %), USA (25,6 %), Reste du monde (1,9 %), actionnaires individuels et salariés (9,6 %), non identifiés (1,2 %).

1 - Activité au cours de l'exercice écoulé

1.1 Résultats consolidés du Groupe Nexans

1.1.1 L'évolution des résultats

En 2007, le chiffre d'affaires s'établit à 7 412 millions d'euros contre 7 489 millions d'euros en 2006.

A cours des métaux non-ferreux constants, il s'élève à 4 822 millions d'euros contre 4 442 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 8,5 %. Le chiffre d'affaires 2007 comprend Olex, société acquise en Australie fin 2006 (principal effet de périmètre) qui contribue à augmenter le chiffre d'affaires pour un montant de 284 millions d'euros.

A cours des métaux non-ferreux constants et à taux de change et périmètre inchangés, le chiffre d'affaires est en augmentation de 4,8 % par rapport à l'année 2006.

Cette croissance correspond à des évolutions contrastées selon les activités : les activités câbles (métiers Energie et Télécom confondus) affichent une croissance organique du chiffre d'affaires de 12,1 % tandis que les fils conducteurs, pour lesquels le Groupe a commencé à recentrer ses activités sur ses seuls besoins internes, affichent un chiffre d'affaires en retrait de 32,8 % par rapport à 2006.

La marge opérationnelle s'établit à 409 millions d'euros, soit 8,5 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants (et 5,5 % du chiffre d'affaires à cours des métaux courants).

En 2006, la marge opérationnelle s'établissait à 260 millions d'euros, soit 5,8 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants (et 3,5 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux courants). L'EBITDA (marge opérationnelle avant dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles) s'élève à 510 millions d'euros en 2007 (10,6 % du chiffre d'affaires à métaux non-ferreux constants) contre 354 millions d'euros en 2006 (8,0 % du chiffre d'affaires à métaux non-ferreux constants).

Le résultat avant impôt des sociétés intégrées s'élève à 281 millions d'euros en 2007 contre 297 millions d'euros en 2006. Le résultat 2006 comprenait une plus-value de 149 millions d'euros avant impôt au titre de la cession des activités de distribution en Suisse.

Le résultat net du Groupe s'élève à 189 millions d'euros en 2007 contre 241 millions d'euros en 2006.

1.1.2 Analyse des résultats consolidés du Groupe

(données de chiffre d'affaires par origine commentées à cours des métaux non-ferreux constants)

1.1.2.1 Par métier

ENERGIE (*)

(*) Conformément à la nouvelle segmentation du plan stratégique, les câbles sous-marins utilisés pour la commande à distance de véhicules et robots sous-marins et les câbles électroniques ont été respectivement intégrés dans les Infrastructures d'énergie et l'Industrie compte tenu de la similitude des marchés et des clients auxquels ils sont destinés. Ces câbles sont donc regroupés en 2007 sous le métier Energie et non plus dans le métier Télécom. Le chiffre d'affaires de ces activités représente 213 millions d'euros (à métaux non-ferreux constants) en 2007 contre 160 millions d'euros en 2006.

Les ventes du métier Energie ont atteint 3 780 millions d'euros en 2007 (en hausse de 20,3 % par rapport à 2006, et de 12,1 % à périmètre et taux de change constants). Le principal effet de périmètre concerne Olex.

Infrastructures d'énergie :

En 2007, la croissance du chiffre d'affaires est de 10,2 % à périmètre et taux de change constants. La croissance a été plus forte au deuxième semestre 2007 où elle a atteint 13,4 % par rapport à 2006 contre une croissance de 6,5 % pour la première partie de l'année. La forte progression des ventes de câbles haute tension sur le second semestre explique l'essentiel de cette augmentation.

- Le chiffre d'affaires en câbles haute tension progresse ainsi de 19,6 % en rythme annuel et de 30,9 % sur le seul second semestre. Dans le domaine des liaisons terrestres, le chiffre d'affaires correspond à des contrats réalisés principalement pour le Moyen Orient (Qatar 400kV, 220kV et 66kV, Abu Dhabi 400kV, Koweït 132kV) et à un courant d'affaires avec les opérateurs du réseau d'électricité en France, Belgique et Espagne. Dans le domaine des câbles sous-marins et ombilicaux, le chiffre d'affaires concerne le contrat NorNed (interconnexion des réseaux norvégien et néerlandais), le contrat américain LIRC (Long Island Replacement Cable : contrat de rénovation du réseau), un contrat norvégien portant sur la fourniture d'un système de chauffage électrique direct (DEH) pour les conduites sous-marines du champ pétrolier et gazier de Tyrihans (Norvège), le contrat Delma Island (contrat d'interconnexion de l'île de Delma au réseau électrique d'Abu Dhabi), le contrat chinois remporté au premier semestre pour la

fabrication et l'installation d'une liaison sous-marine de 500kV qui reliera l'île de Hainan à la province de Guangdong.

La montée en puissance de la nouvelle unité japonaise de Tokyo Bay (société dont Nexans exerce le contrôle majoritaire aux côtés de Viscas) à compter du second semestre 2007, a aussi largement contribué à l'accélération de la croissance de l'activité sur la deuxième partie de l'année. Les câbles sous-marins de commande à distance des véhicules et robots sous-marins ont eux aussi connu une demande très forte compte tenu de la poursuite des développements dans l'industrie pétrolière et gazière.

En 2007, Nexans a remporté des contrats significatifs notamment pour des projets d'interconnexion d'îles aux réseaux continentaux, permettant une progression du carnet de commandes pour réalisation dans les mois et années à venir.

- Le chiffre d'affaires réalisé en câbles moyenne tension a progressé de 16,4 % en 2007 en raison de l'entrée d'Olex dans le périmètre de consolidation. L'importance des ventes réalisées par Olex en fait le premier contributeur de cette activité. A périmètre et taux de change constants, la progression est de 2,7 % en rythme annuel, en légère augmentation sur le second semestre par rapport au premier semestre.

Cette croissance organique modérée s'explique par la poursuite jusqu'en avril 2007 du mouvement de grève du personnel de l'usine de Québec au Canada.

En Europe, la demande a été forte dans les pays scandinaves, ainsi qu'en France et en Suisse. L'Allemagne a constitué un relais de croissance dans la production de câbles de « basse haute tension » destinés à des projets ou à des marchés d'infrastructures à l'exportation.

En Amérique du Nord, après un premier semestre en retrait de 24,9 % par rapport à 2006 (grève de l'usine de Québec), le chiffre d'affaires a progressé de 5,1 % au deuxième semestre 2007 (par rapport au premier) réduisant le retard cumulé par rapport à 2006 à -13,4 %. Enfin, la croissance a été soutenue dans les pays à fort développement grâce aux investissements capacitaires réalisés : + 18 % en Egypte, + 63,3 % au Liban.

- Le chiffre d'affaires réalisé en Accessoires d'Energie a lui progressé de 19,8 %. La qualité et la fiabilité de la gamme des produits de raccordement rétractables à froid ont permis des gains de parts de marché significatifs en France et en Espagne.

Câbles industriels :

Le chiffre d'affaires progresse de 17,5 % à périmètre et taux de change constants.

Les ventes de câbles spéciaux ont progressé de 19,1 %, grâce à une augmentation particulièrement marquée dans des segments de produits définis comme prioritaires par le Groupe: les industries pétrolières et gazières, la construction navale, le ferroviaire, la robotique et l'automobile.

Les ventes dans le domaine des câbles électroniques pour l'industrie progressent de 15,9 % sous l'effet d'un fort développement de l'activité en Chine et aux Etats-Unis sur les marchés de l'aéronautique et des spécialités.

Les ventes de faisceaux progressent de 14,5 %. L'activité se développe surtout en Europe où elle bénéficie du succès de l'industrie automobile allemande dans le haut de gamme. L'activité évolue cependant dans un environnement concurrentiel accru : pression sur les prix, renchérissement de la main d'œuvre des ateliers ouverts notamment en Roumanie.

Les usines ont connu en 2007 un niveau de charge important en Europe. Des actions d'optimisation des productions ont été lancées pour répondre aux augmentations de volumes. Elles ont conduit parallèlement à une amélioration sensible de la rentabilité.

Par ailleurs, les développements capacitaires menés notamment au Brésil, en Chine, en Turquie, en Roumanie et au Maroc ont participé à cette croissance.

Câbles basse tension destinés au bâtiment:

Nexans affiche une croissance de 10,4 % à taux de change et périmètre constants.

En Europe, les volumes sont en légère augmentation à l'exception du marché allemand où les niveaux de prix très faibles conduisent le Groupe à adopter une approche sélective au détriment du chiffre d'affaires. Comme en 2006, les ventes du deuxième semestre 2007 sont inférieures à celles du premier semestre. Les prix sont en revanche restés soutenus tout au long de l'année. En Amérique du Nord, Nexans a bénéficié, au premier semestre, d'une reprise du marché après un second semestre 2006 très faible. Au second semestre 2007, le marché résidentiel américain a connu un fort ralentissement avec la crise des « sub-prime ». Toutefois, Nexans, principalement présent dans le marché des bâtiments industriels et commerciaux, n'a été que peu affecté. En revanche, la baisse du dollar américain a eu pour effet de renforcer la concurrence au Canada en rendant ce marché attractif aux producteurs américains. Nexans a ainsi dû adopter une attitude plus défensive ayant conduit à des réductions de marge, sans toutefois remettre en question la rentabilité de l'activité, qui reste très satisfaisante.

Dans la Zone Reste du monde, la croissance des ventes a été soutenue notamment en Turquie, au Liban et au Maroc.

La marge opérationnelle du métier Energie a atteint 365 millions d'euros en 2007 représentant 9,7 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants, contre 242 millions d'euros en 2006 soit 7,7 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants. Les trois activités ont contribué significativement à cette progression de la rentabilité. En 2007, le pourcentage de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants des Infrastructures d'énergie progresse de 2,2 points à 9,3 %, celui de l'Industrie de 3,1 points à 8,7 % et enfin celui du bâtiment de 0,7 points à 11,1 %. Les câbles basse tension destinés au bâtiment ont atteint un niveau de rentabilité exceptionnel en 2007.

Les actions de réduction des coûts se sont poursuivies, les frais fixes exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants sont stables.

TELECOM

Les ventes de câbles Télécom se sont élevées à 529 millions d'euros (en progression de 8,3 % par rapport à 2006 et 12 % à taux de change et périmètre constants). Dans un marché globalement en faible croissance, Nexans a profité pleinement des investissements croissants dans les infrastructures ferroviaires et les câbles LAN à haut débit.

Infrastructures télécoms :

Les ventes progressent de 9,9 % à taux de change et périmètre constants. La croissance au second semestre a été affectée par l'arrêt fin juin du contrat d'une société commune au Vietnam. Si l'on exclut cet effet, la croissance organique de l'activité aurait atteint 12,7 %.

Dans le domaine des câbles télécoms cuivre, on note un regain d'activité dont ont bénéficié principalement l'Espagne et la Norvège. Le développement d'une offre spécifique à destination des réseaux ferroviaires, notamment au Royaume-Uni ou en Allemagne, a aussi contribué à cette croissance des ventes.

En câble télécoms à fibre optique, la demande continue à croître en Europe du Nord avec le développement des boucles locales.

Les accessoires de raccordement ont progressé de 13,2 %. Ils se sont développés sur les marchés d'exportation (technologies xDSL au Maghreb, Vietnam, Philippines...). La croissance

des projets FTTX a participé aussi à la progression des ventes d'accessoires destinés au marché de la fibre optique.

Réseaux locaux:

Nexans a enregistré une progression de ses ventes de 13,9 % à périmètre et taux de change constants, en proposant, en Europe comme aux Etats-Unis, des offres systèmes à forte valeur ajoutée, résolument orientées vers le haut de gamme.

En Europe, la fourniture de câbles de catégories 6 et 7 a progressé. Par ailleurs, l'offre système propriétaire de Nexans a bénéficié en 2007 des synergies dégagées suite à l'acquisition au deuxième semestre 2005 d'une activité au Royaume-Uni. Le Groupe a ainsi remporté des succès croissants dans le cadre de projets d'équipement d'infrastructures privées (aéroports, banques...).

Aux Etats-Unis, Nexans a enregistré une progression de ses ventes de 15,6 % à taux de change constant. En câbles LAN cuivre, Nexans propose une offre système flexible particulièrement bien adaptée au marché américain et qui assure un bon niveau de rentabilité. Les ventes de catégories 6, 6+ et 10 Gbit sont en croissance, tandis que la demande en câbles de catégorie 5 est restée forte.

La marge opérationnelle du métier Télécom a augmenté de 40 millions d'euros en 2006 (8,2 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants) à 49 millions d'euros en 2007 (9,3 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants). Cette progression est due à la bonne tenue des marges ainsi qu'à la progression des rentabilités dans le domaine des réseaux locaux, qui fait suite aux actions engagées en 2006 (arrêt de la production d'Abbey Wood au Royaume-Uni, développement du volume d'affaires en Chine). Les deux activités infrastructures télécoms et réseaux locaux voient leur pourcentage de marge opérationnelle, sur chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants, augmenter en 2007 respectivement de 0,2 point à 7,2 % et 1,9 points à 11,1 %.

FILS CONDUCTEURS

Les ventes du métier Fils Conducteurs se sont élevées en 2007 à 502 millions d'euros, en réduction de 37,4 % par rapport à 2006 ou de 32,8 % à taux de change et périmètre constants.

Fil machine :

La réduction des ventes est de 38,1 % par rapport à 2006, à taux de change et périmètre constants.

Cette réduction est en ligne avec la politique de recentrage des coulées continues sur les seuls besoins du Groupe. Les tonnages vendus à l'extérieur du Groupe ont ainsi diminué de 45 % en moyenne en Europe et en Amérique du Nord, les unités du groupe Nexans ayant par contre augmenté leurs approvisionnements internes.

Fils Conducteurs nus :

La baisse des ventes est de 13,7 %. La tendance à la baisse est plus marquée en France, présente sur un marché de produits banalisés, qu'en Allemagne, positionnée sur des spécialités destinées principalement au marché de l'automobile.

Fils émaillés :

Conformément aux accords signés fin janvier 2007 avec le groupe américain Superior Essex, la cession des activités fils émaillés au Canada a eu lieu fin avril (usine de Simcoe). En ce qui concerne l'activité chinoise (participation majoritaire de Nexans dans la société Nexans Tianjin Magnet Wire and Cables), la cession a eu lieu fin juillet 2007.

Par ailleurs, en juin 2007, Nexans a cédé à son partenaire sa participation résiduelle de 40 % dans la société Essex Nexans (fils émaillés Europe).

Compte tenu de ces évolutions et de la révision à la hausse des prix sur le fil machine, la marge opérationnelle du métier Fils Conducteurs est de 8 millions d'euros en 2007 (1,7 % du chiffre d'affaires à cours des métaux constants). En 2006, la rentabilité de l'activité (-4 millions d'euros) avait été affectée par une provision pour litige exceptionnel (12 millions d'euros).

ACTIVITES NON ALLOUEES

Certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnent lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les métiers et les Zones. Ces montants sont non significatifs à l'échelle du Groupe. Ils représentent une marge opérationnelle négative de 14 millions d'euros en 2007, comparée à une marge opérationnelle négative de 18 millions d'euros en 2006 ou 14 millions d'euros à périmètre et taux de change comparables.

1.1.2.2 Par Zone géographique

EUROPE

L'Europe a réalisé un chiffre d'affaires de 3 215 millions d'euros en 2007, en progression de 6,4 % par rapport à 2006, et de 7,2 % à périmètre et taux de change constants. Cette croissance modérée s'explique par la réduction des ventes de fils conducteurs. En effet, les activités câbles ont progressé quant à elles de 13,9 % en 2007, à périmètre et taux de change constants.

L'activité Infrastructures d'énergie a connu, en 2007, une croissance de 14,6 % de son chiffre d'affaires (à périmètre et taux de change constants). Cette croissance progresse de 3,6 points par rapport au premier semestre du fait de l'excellente performance des câbles et accessoires haute tension sur le second semestre.

D'une année sur l'autre, la progression du chiffre d'affaires en câbles haute tension est de 20,5 %. Cette forte hausse est liée au développement continu des investissements dans la transmission de puissance en câbles sous-marins, dans les interconnexions de réseaux terrestres (notamment au Moyen-Orient), et enfin dans le secteur des hydrocarbures. Nexans a constitué dans cet environnement un carnet de commandes qui représente près de deux années de chiffre d'affaires.

Cette forte hausse s'appuie sur les importants investissements réalisés au cours des deux dernières années aussi bien en Norvège qu'au Japon (dans la société commune avec le groupe Viscas). L'ensemble du dispositif permet de répondre à la demande croissante et de conforter un niveau de performance en progression.

Les ventes de câbles et accessoires de raccordement basse et moyenne tensions ont progressé de 7,6 % par rapport à 2006, soutenues par une forte activité de projets d'infrastructures, notamment des parcs d'éoliennes, mais également par une demande importante tout au long de l'année en basse et moyenne tensions partout en Europe. Les usines les moins chargées (Grèce, Italie ou Suisse) sont venues en renfort de capacité pour l'Europe du Nord.

Ces évolutions, une meilleure gestion des grands projets et le redressement des marges, ont permis une amélioration de la rentabilité en 2007. Cette rentabilité prend en compte des charges exceptionnelles liées au démarrage de la sous-traitance pour la Norvège des nouvelles

productions à l'usine de Tokyo Bay (Japon) et des charges liées à la mise en œuvre du plan de réorganisation industrielle en Italie.

Les Câbles industriels progressent de 17,2 % à périmètre et taux de change constants.

Dans le domaine des câbles spéciaux, les avancées ont été significatives:

- En France, la croissance des ventes a été de 34,8 %, pour les câbles destinés à l'industrie du pétrole et du gaz, de la manutention et de la construction navale.
- En Allemagne, où les activités sont concentrées sur les câbles pour les industries robotiques, ferroviaires, l'automobile, la manutention et la construction navale, la croissance des ventes a été de 13 %.
- En Suède, où Nexans fournit les fabricants de véhicules industriels qui exportent vers les pays de l'Est, la croissance des ventes a été de 19,3 %.

Le taux de charge des usines a été élevé tout au long de l'année 2007. Nexans a engagé des actions d'amélioration et de formation à la fois dans les domaines industriels et commerciaux, de façon à valoriser au mieux son offre «produits», tout en optimisant sa capacité de production. La rentabilité de l'activité a fortement progressé dans cet environnement.

Dans le domaine des câbles électroniques et de données, l'activité est restée stable, le développement dans les applications spécifiques ayant compensé le ralentissement des câbles de données en Europe.

Dans le domaine des faisceaux de câbles, le chiffre d'affaires a progressé de 14,5 %. Nexans a augmenté ses capacités de production pour faire face à une demande très forte en Europe. L'activité est cependant soumise à une augmentation des coûts de main d'œuvre (notamment en Roumanie) et à une pression sur les prix accrue de la part des clients. De nouveaux sites industriels ont été ouverts dans les pays de l'Est (Slovaquie et Ukraine) où de nouveaux gains de productivité sont possibles.

Par ailleurs, afin de restaurer le niveau de profitabilité en Belgique, l'activité faisceaux pour l'industrie aéronautique a été arrêtée. Les faisceaux pour les véhicules industriels, déjà en grande partie sous-traités dans les pays de l'Est, ont été transférés en Slovaquie. L'usine de Huizingen a fait l'objet d'un plan de restructuration de ses effectifs, dont la négociation a été finalisée au début du deuxième semestre.

L'activité Bâtiment a également connu une progression sensible de son chiffre d'affaires, de 11,8 % à périmètre et taux de change constants. La progression du chiffre d'affaires a été tirée par une forte activité dans le secteur immobilier industriel et commercial en France et dans le nord de l'Europe (Norvège, Suède, Pays Bas).

L'année 2007 est dans la continuité du deuxième semestre 2006 en termes de mix produits et de niveaux de prix. Cette croissance qui s'appuie sur une maîtrise étroite des coûts, s'est accompagnée d'une amélioration sensible de la rentabilité.

Dans le domaine des Infrastructures de télécommunication, le chiffre d'affaires a progressé de 16,5 % à périmètre et taux de change constants. L'année a été marquée par un rebond des ventes de câbles à fibre optique notamment dans les pays nordiques (Suède, Norvège) ainsi que par le redressement des ventes de câbles cuivre destinés aux opérateurs Télécoms, particulièrement en Espagne et en Norvège. Cette activité a par ailleurs bénéficié du maintien de volumes soutenus sur le segment ferroviaire dans de nombreux pays européens.

Les Réseaux locaux présentent une baisse du chiffre d'affaires de 3,6 %. Cette baisse est due à la fermeture du site d'Abbey Wood en Angleterre dont l'activité n'a été que partiellement transférée

vers l'usine de Tuzla en Turquie. L'activité des systèmes de câblage a en revanche fortement progressé en Belgique avec un niveau de marge opérationnelle en nette amélioration.

L'activité Fils conducteurs a connu une forte décroissance de ses ventes (36,7 %), en raison de la politique de recentrage sur les besoins propres du Groupe dans le domaine du fil machine. Dans le domaine des conducteurs nus (dont le chiffre d'affaires est en réduction de 13,7 %) l'Allemagne, en raison de son positionnement sur des produits spécifiques, a amélioré sensiblement son niveau de rentabilité par rapport à 2006.

Dans un contexte économique globalement favorable, le renforcement de la présence du Groupe dans les segments les plus porteurs, associé à une politique d'investissements ciblée, a permis une augmentation significative de la profitabilité de la Zone. La marge opérationnelle de la Zone Europe s'est établie ainsi à 265 millions d'euros (ou 8,2 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants) en 2007 contre 149 millions d'euros en 2006 (ou 4,9 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants). Les unités européennes représentent 65% de la marge opérationnelle générée par Nexans et contribuent pour 67% du chiffre d'affaires (à cours des métaux non-ferreux constants) réalisé. La zone a par ailleurs bénéficié de 65% des investissements réalisés par le Groupe en 2007.

AMERIQUE DU NORD

En Amérique du Nord, Nexans a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 662 millions d'euros, en baisse de 18,6 % par rapport à 2006 et de 10,2 % à périmètre et taux de change constants. Cette décroissance tient essentiellement à la baisse volontaire des ventes de fil machine. Les activités câbles seules, qui ont été affectées par l'arrêt de l'activité sur le site de Québec jusqu'en avril en raison d'une grève, sont cependant en hausse de 5,4% par rapport à 2006. Retraitée de la grève au Québec, la croissance organique des activités câble aurait été de 9,9 %.

Dans le domaine des Infrastructures d'énergie, le chiffre d'affaires a diminué de 13,4 % à taux de change constant. La comparaison 2006 – 2007 est affectée par une grève de plusieurs mois sur le site de Québec, qui a redémarré progressivement à compter de mai 2007. En excluant l'impact de cette grève, la croissance de l'activité aurait été de 5,4 %.

La demande est restée soutenue, la rénovation des réseaux de distribution se poursuivant à la fois au Canada et aux Etats-Unis. Nexans s'est développé dans l'Ouest canadien et a bénéficié par ailleurs d'un volant de contrats à moyen termes dont le renouvellement depuis le second semestre 2006 a renforcé la rentabilité des Infrastructures d'énergie. Au deuxième semestre, l'usine de Québec a remporté un contrat significatif dans le domaine des fermes éoliennes, concrétisant le redémarrage de l'activité sur des bases solides.

Dans le domaine des Câbles pour l'industrie, le chiffre d'affaires a progressé de 22,8 % à taux de change constant. Le redressement des volumes et de la rentabilité sur les segments de l'aéronautique et de la construction navale s'est poursuivi.

Dans le domaine du Bâtiment, le chiffre d'affaires a progressé de 6,1 % à taux de change constants. La demande d'équipements industriels et résidentiels, a été forte sur la côte ouest du Canada. Sur le reste de la Zone et notamment aux Etats-Unis, le marché résidentiel a reculé, affecté par la crise des « sub – prime ». Mais ce mouvement n'a affecté Nexans que de façon marginale, le Groupe n'étant pas un acteur majeur du secteur. Le chiffre d'affaires du Groupe a progressé globalement grâce à l'élargissement de la gamme des produits suite aux investissements réalisés en 2006 dans le lancement de la nouvelle gamme pour le secteur du bâtiment commercial.

La rentabilité de l'activité est restée comparable au niveau du deuxième semestre 2006 pendant tout le premier semestre 2007, avant de connaître une inflexion. Cette baisse s'explique notamment par la chute du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien, qui crée un avantage compétitif au bénéfice des producteurs américains. La rentabilité de l'activité reste cependant très supérieure aux niveaux européens.

Dans le domaine des Réseaux locaux télécoms, les ventes de câbles LAN ont progressé de 15,6 % à taux de change constants, grâce à la poursuite d'une stratégie haut de gamme et au démarrage des ventes de câbles cuivre très haut débit (10Gbit). Les volumes ont progressé sur un marché stable. Les marges ont pu être maintenues à un niveau élevé grâce à cette offre haut de gamme.

Dans le domaine des Fils conducteurs, le chiffre d'affaires a diminué de 28,8 % à périmètre et taux de change constants. Dans l'activité fil machine, Nexans a volontairement limité la production de sa coulée de Montréal dans le but d'optimiser ses capitaux employés. Une gestion stricte des coûts de fonctionnement et une amélioration des marges ont permis d'assurer une rentabilité des opérations courantes en progression par rapport à 2006. Le litige exceptionnel ayant affecté l'année 2006 a fait l'objet des actions correctives nécessaires.

Nexans a par ailleurs parachevé son désengagement des fils émaillés en cédant son usine de Simcoe (Ontario) au Groupe Essex. L'activité a été déconsolidée fin avril 2007.

La marge opérationnelle en Amérique du Nord est de 79 millions d'euros (ou 11,9 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants) en 2007 contre 64 millions d'euros (ou 7,9 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants) en 2006.

ASIE-PACIFIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le chiffre d'affaires de la Zone Asie-Pacifique inclut la contribution d'Olex. L'intégration de cette société explique pour partie l'augmentation du chiffre d'affaires de la Zone, qui passe de 277 millions d'euros en 2006 à 571 millions d'euros en 2007.

A change constant, la croissance des activités de Nexans sur le périmètre antérieur à l'acquisition d'Olex est de 13,6%.

La marge opérationnelle est en forte progression. Elle atteint 50 millions d'euros en 2007 (ou 8,8 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants) contre 19 millions d'euros en 2006 (ou 6,8 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants). A périmètre et taux de change comparables, elle est passée de 8,3 % en 2006 à 8,8 % en 2007 grâce à la politique de prix et à l'extension des capacités industrielles en Chine.

En Corée, le chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants a augmenté de 1,8 %.

Les ventes de câbles destinés à la construction navale augmentent sous l'effet de la mise en service de nouvelles capacités fin 2006. Ce segment de marché est soutenu par le fort développement des chantiers navals dans cette région. Les principaux clients coréens et à l'exportation affichent aujourd'hui des carnets de commandes particulièrement élevés.

Les réseaux locaux de communication bénéficient aussi d'une très forte croissance grâce au bon positionnement des unités coréennes dans les grands projets d'infrastructures (aéroport d'Incheon, près de Séoul).

En revanche, les ventes de câbles pour l'automobile sont en recul compte tenu d'un environnement concurrentiel accru.

Le secteur des câbles pour l'énergie (câbles basse tension et câbles pour les réseaux de distribution électrique) est également en recul par rapport à 2006.

En Chine, le chiffre d'affaires en 2007 a augmenté de 51,5 % par rapport à 2006 (à taux de change et à périmètre constants). Le niveau de rentabilité continue de s'améliorer. Toutes les activités de production de câbles et de systèmes ont été soutenues par la croissance de la demande en Chine et bénéficient des investissements engagés en 2006 (câbles LAN sur le site de Kanghua à Shanghai, développement d'un nouveau site à Nanning dans le sud de la Chine pour accroître la production de câbles d'infrastructures de télécommunication, investissements dans le site dédié à la construction navale à Shanghai).

Ces investissements ont été poursuivis en 2007 afin de permettre le développement en 2008 d'une production locale dans plusieurs segments de câbles industriels (industrie ferroviaire, câbles pour la manutention).

Enfin, l'activité « fils émaillés » de Tianjin, cédée au Groupe Essex, a été déconsolidée au 31 juillet 2007.

Au Vietnam, le chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants a augmenté de 19,6 % en 2007 par rapport à 2006. La hausse a été particulièrement marquée dans les câbles d'énergie grâce au démarrage progressif de l'usine de Nexans LIOA à Hanoï. L'unité a été équipée en décembre d'un système complet d'essais pour les câbles moyenne tension. Ce sera le premier de ce type à fonctionner chez un producteur de câbles au Vietnam. Il permettra à Nexans LIOA de servir les marchés d'exportation et le marché domestique avec un niveau de qualité international.

Le chiffre d'affaires du deuxième semestre 2007 est cependant en retrait par rapport à celui du deuxième semestre 2006 en raison de l'arrêt temporaire de l'usine de production de câbles pour les réseaux d'infrastructures de télécommunication (Vina Daesung). Cette société commune a interrompu son activité en juin en raison du non renouvellement de l'accord de partenariat avec l'acteur local. L'activité est en cours de transfert sur un site commun avec Nexans LIOA. La fin des travaux est prévue au premier trimestre 2008.

En Australie, un an après son acquisition, Olex est maintenant complètement intégrée dans le Groupe.

Son chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux courants atteint 419 millions d'euros en 2007 contre 330 millions d'euros en 2006 avant l'intégration dans le Groupe Nexans. La rentabilité de l'activité qui est supérieure à la moyenne de la Zone est conforme aux attentes. Elle atteint 10% du chiffre d'affaires à métaux non-ferreux constants après prise en compte d'une charge d'amortissement correspondant à l'allocation du « goodwill » d'acquisition.

Olex, qui réalise 48% de son chiffre d'affaires (à cours des métaux non-ferreux constants) dans les Infrastructures d'énergie, renforce la position de Nexans dans ce domaine.

Des synergies avec le reste du Groupe ont été identifiées et sont en cours de mise en œuvre; elles recouvrent les domaines commerciaux, techniques ainsi que les achats. Les équipes commerciales, industrielles et financières sont intégrées dans les processus de travail du Groupe.

RESTE DU MONDE

La Zone Reste du Monde a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 374 millions d'euros, en hausse de 13 % par rapport à 2006. Cette hausse s'établit à 14,5 % à périmètre et taux de change constants. L'activité du deuxième semestre 2007 est restée stable par rapport à celle du premier semestre 2007, au mieux de la capacité industrielle disponible, permettant de suivre la croissance des marchés de la Zone. Par ailleurs, la mise en place des importants investissements de capacité en Egypte et en Russie s'est poursuivie conformément aux prévisions. Les ventes correspondantes débiteront en 2008.

La marge opérationnelle s'établit à 31 millions en 2007 d'euros contre 36 millions d'euros en 2006. Ce retrait provient essentiellement des activités en Turquie et est en grande partie lié à

une croissance des coûts pour la mise en œuvre de nouvelles activités (gamme de câbles industriels et de câbles LAN développés grâce à l'installation de nouveaux équipements en 2006 et en 2007) dont les bénéfices ne seront pleinement effectifs qu'en 2008, ainsi qu'à des coûts de surconsommation de matières liés à la courbe d'apprentissage des nouveaux métiers. Le développement commercial attendu de ce pays est en revanche confirmé.

Au Maroc, les ventes de l'année 2007 sont en progression de 5,3 % par rapport à 2006 (à taux de change et périmètre constants). Cette légère croissance résulte d'évolutions contrastées.

Les activités câbles sont en progression en 2007 par rapport à 2006, soutenues par le développement des câbles pour l'automobile. Elles ont également bénéficié des positions fortes de l'unité marocaine dans le domaine des câbles pour le bâtiment et de celui de la distribution d'énergie. Le développement réussi des exportations vers l'Afrique de l'Ouest a permis de résister à la baisse des commandes de l'opérateur national, l'Office National de l'Electricité, en cours de réorganisation.

Les activités d'équipements électriques, en particulier de batteries, ont été réduites, au premier semestre, suite à la hausse du cours du plomb. Les investissements de productivité réalisés en cours d'année et l'ajustement des tarifs ont permis de retrouver en fin d'année des perspectives d'activité et de rentabilité satisfaisantes. L'activité de production de transformateurs se développe à l'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest.

Au Brésil, les ventes ont augmenté de 11,2 % en 2007 par rapport à 2006 (à taux de change et périmètre constants). Les marchés traditionnels du transport et de la distribution d'énergie par lignes aériennes sont toujours très porteurs et les ateliers de câbles aluminium sont très chargés. Le deuxième semestre a néanmoins connu des reports de réalisation de lignes aériennes haute tension du fait de durées d'obtention de licences environnementales plus longues que prévues. L'activité câbles isolés à conducteur en cuivre a démarré au deuxième semestre, essentiellement dans le domaine des réseaux d'énergie basse et moyenne tensions. L'important programme de qualification des câbles pour l'industrie pétrolière se poursuit conformément aux prévisions et permettra en 2008 d'assurer le plein développement de cette activité dans un marché en croissance significative.

En Turquie, le chiffre d'affaires de l'année a augmenté de 19,3 % en 2007 par rapport à 2006 (à taux de change et périmètre constants). Après une forte croissance au premier semestre 2007 par rapport à 2006, l'activité a été recentrée sur les marchés et produits à plus grande valeur ajoutée. Les ventes câbles cuivre destinés aux opérateurs de télécommunication ont été abandonnées au profit d'un développement à l'exportation de câbles d'instrumentation pour l'industrie du pétrole. Dans le domaine des câbles d'énergie basse et moyenne tensions, l'usine de Denizli a bénéficié de la bonne tenue du marché domestique. En revanche, les ventes de câbles basse tension à destination du Royaume-Uni sont restées en retrait.

La production des câbles LAN pour le marché européen poursuit sa montée en puissance et le site de Tuzla est maintenant qualifié auprès de tous ses grands clients internationaux. Le développement est plus fort que prévu dans le domaine des produits haut de gamme.

Le Liban continue d'améliorer sa performance en termes de ventes et de rentabilité. Les ventes en 2007 sont en progression de 49,1 % à taux de change constant par rapport à 2006. Les ventes du premier semestre ont été soutenues par des commandes pour le marché local, partiellement liées à la reconstruction du pays après le conflit de l'été 2006. Le deuxième semestre a permis de confirmer le très fort développement des exportations tant au Moyen-Orient qu'en Afrique sub-saharienne. L'usine produit au mieux de ses capacités actuelles et les investissements réalisés en 2007 ont d'ores et déjà permis d'accroître l'offre de l'unité dans le domaine des câbles pour l'industrie pétrolière.

En Egypte, les ventes sont restées pratiquement stables par rapport à 2006 (+ 3,2 % à taux de change constant). Au deuxième semestre, la demande des câbles cuivre pour les réseaux de télécommunication a quasiment disparu. La baisse de cette activité est cependant compensée par l'augmentation de l'activité de câbles moyenne tension plus profitable, rendue possible grâce aux investissements importants engagés en 2006. Fin 2007, l'unité a la capacité qui lui permettra à court terme de produire des câbles haute tension à destination des pays du COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa).

En Russie, le Groupe a engagé ses premiers investissements industriels pour développer sa présence sur les marchés des câbles d'énergie pour le bâtiment et pour la distribution d'électricité. Les travaux de construction se poursuivent et les ventes de cette unité devraient débuter en 2008.

2- Autres éléments des résultats consolidés

2.1 Effet stock-outil

L'effet stock-outil au 31 décembre 2007 est positif de 20 millions d'euros. Il correspond à la variation, au cours d'un exercice, de la valeur du stock-outil déterminé sur la base du coût unitaire moyen pondéré. Cet effet résulte de l'application du principe décrit dans la note 1b de l'Annexe aux comptes consolidés. Il est exclu de la marge opérationnelle, dans laquelle les variations de stocks sont comptabilisées sur la base du coût de remplacement, conformément aux principes de gestion du Groupe.

2.2 Dépréciations d'actifs nettes et écarts d'acquisition négatifs

Les dépréciations d'actifs nettes et écarts d'acquisition négatifs s'élèvent à 21 millions d'euros. Les dépréciations d'actifs nettes complémentaires comptabilisées sur l'exercice 2007 couvrent des situations contrastées mais s'inscrivent dans le prolongement des tendances identifiées lors des arrêtés précédents:

La dépréciation la plus significative porte sur les activités amont du Groupe (fils machine et fils conducteurs) qui sont désormais quasiment intégralement dépréciées. Au-delà de l'alourdissement des capitaux employés lié à la hausse du prix des matières premières, cette évolution marque la décision du Groupe de se recentrer sur ses seuls besoins internes.

Les câbles d'infrastructures en Italie ont également à nouveau été fortement dépréciés en 2007. Les performances actuelles de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils se rattachent ne permettent pas d'estimer une valeur d'utilité à un niveau suffisant. Les câbles pour le bâtiment en Allemagne ont également supporté une dépréciation complémentaire pour des raisons similaires. Une dépréciation a par ailleurs été prise en compte sur l'unité génératrice de trésorerie « câbles d'infrastructures Telecom » en Espagne pour s'aligner sur sa valeur de marché probable. Au total, ces dépréciations d'actifs ont représenté un montant de 59 millions d'euros.

Une dépréciation complémentaire (4 millions d'euros) a par ailleurs été comptabilisée sur le « goodwill » de la société Liban Câbles suite à une évolution défavorable du taux d'actualisation qui s'explique par une hausse de la prime pour risque, suite aux tensions géopolitiques accrues dans ce pays.

A l'inverse, une reprise significative a été actée sur la Chine, et dans une moindre mesure, sur le Maroc et le Brésil. Ces pays présentent en effet des perspectives de croissance significatives désormais confortées par une évolution très favorable de leurs marges en 2007. En prenant en compte la reprise constatée sur l'activité câbles d'Infrastructures en Allemagne suite à un

repositionnement sur des produits à plus forte valeur ajoutée, ainsi que sur la Suisse en raison de la poursuite du redressement des activités, les reprises de pertes de valeur sur l'exercice 2007 totalisent 42 millions d'euros.

2.3 Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 14 millions d'euros à fin 2007 contre 48 millions d'euros en 2006.

En 2007, elles correspondent essentiellement aux coûts de transfert de machines liés à la restructuration industrielle des activités en Italie, et à la restructuration des activités de production de faisceaux en Belgique ayant donné lieu à l'arrêt d'une partie de l'activité et au transfert en Slovaquie d'une grande partie de la production restante.

Ce dernier plan a concerné 66 personnes. Il a été accompagné de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel destinées à en réduire les conséquences pour les salariés concernés.

2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux

Le Groupe utilise des contrats d'achats et ventes à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour réduire son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non-ferreux (cuivre et aluminium).

La volatilité accrue des cours des métaux non-ferreux au cours des derniers mois a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de couverture de flux de trésorerie, au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés. Ainsi, depuis le 1er novembre 2006, lorsque ces instruments couvrent des transactions futures hautement probables (achats de cathodes de cuivre), mais non encore facturées, et dans la mesure où ils remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, ils suivent un traitement similaire à celui des instruments de change qualifiés en comptabilité de couverture de trésorerie : la part dite « efficace » du gain ou de la perte latente de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres, alors que la part « inefficace » est comptabilisée sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux ». Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert (c-à-d l'achat cathodes de cuivre) affecte le résultat.

La mise en place de ce suivi, et le renversement des positions de couverture en 2006 dont le dénouement a eu lieu en 2007, sont comptabilisés sur la ligne "Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux".

2.5 Plus-values sur cession d'actifs

Ce poste concerne, pour l'essentiel, une plus-value de 4 millions comprenant un complément de prix de 3 millions d'euros relatif à la cession de la première tranche de 60 % de l'activité de fils émaillés, conformément aux dispositions contractuelles qui tenaient compte de l'évolution du niveau d'EBITDA de l'entité Essex Nexans sur l'exercice 2006.

En 2006, Nexans avait réalisé une plus value de 149 millions d'euros lors de la cession, à Rexel, au premier semestre des activités de distribution en Suisse (Electro-Matériel SA).

2.6 Résultat Financier

La charge financière totale s'élève à 81 millions d'euros en 2007 contre 69 millions d'euros en 2006. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation de la charge d'intérêt liée

au financement de l'acquisition d'OLEX, et par la hausse du coût moyen de financement suite à la décision de rallonger la maturité moyenne de la dette (de 6 à 8 ans).

2.7 Impôt

Compte tenu de l'amélioration des résultats de nombreuses filiales, la charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 84 millions d'euros (soit un taux effectif de 29,8 %) contre une charge d'impôt de 48 millions d'euros en 2006, particulièrement limitée compte tenu du caractère non taxable de la plus value de cession des activités de distribution en Suisse.

2.8 Principaux flux financiers de la période

En 2007, Nexans a dégagé une capacité d'autofinancement opérationnelle de 374 millions d'euros contre 226 millions d'euros en 2006. Celle-ci a été utilisée pour financer notamment un programme d'investissement brut de 168 millions d'euros, et pour procéder au versement du dividende (32 millions d'euros). Le net des acquisitions et des cessions de sociétés a conduit à un encaissement de 15 millions d'euros.

Le besoin en fonds de roulement s'est réduit de 243 millions d'euros et passe de 1 465 millions d'euros au 31 décembre 2006 à 1 222 millions d'euros. Outre l'effet favorable d'un certain nombre d'éléments, comme l'encaissement d'acomptes sur des contrats haute tension concernant des commandes prises en 2007, une attention particulière a été portée au niveau du besoin en fonds de roulement. La réduction traduit la politique de recentrage des activités fils conducteurs sur les seuls besoins du Groupe. La baisse du besoin en fonds de roulement des coulées continues contribue environ pour le tiers à cette amélioration.

Au total l'endettement net du Groupe s'élève à 290 millions d'euros à fin 2007 contre 632 millions d'euros en 2006.

2.9 Bilan

Le bilan au 31 décembre 2007 fait apparaître :

- des capitaux propres part du Groupe de 1 758 millions d'euros,
- une amélioration de la dette nette de 342 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2006, la portant à 290 millions d'euros. L'endettement net représente un « gearing » (dette nette/capitaux propres totaux) de 16,5 % ,
- un besoin en fonds de roulement de 1 222 millions d'euros représentant 16,6 % de ventes à cuivre courant de l'ensemble de l'exercice 2007, en baisse de 1,6 % sur le même ratio calculé au 31 décembre 2006,
- des provisions pour risques et charges, y compris les provisions pour pensions, s'élevant à 434 millions d'euros, soit un niveau voisin de celui au 31 décembre 2006 (469 millions d'euros),
- un actif immobilisé s'élevant à 1 192 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 1 155 millions d'euros en 2006 après prise en compte du calcul définitif de l'écart d'acquisition Olex conformément à la finalisation du traitement comptable de cette acquisition décrit dans l'annexe 11 aux comptes consolidés (« goodwill » ramené de 184 millions d'euros à 131 millions d'euros). Un complément de prix relatif à l'acquisition d'Olex (26 millions d'euros) a par ailleurs été réglé en 2007.

- le programme d'investissements corporels 2007 a totalisé 168 millions d'euros, supérieur à la charge d'amortissement de la période
- des actifs détenus en vue de la vente et des dettes liées au groupe d'actifs détenus en vue de la vente, pour un montant net de 105 millions d'euros à fin 2007 contre 38 millions d'euros en 2006. L'augmentation correspond à l'application de la norme IFRS 5 à des unités pour lesquelles le Groupe explore les possibilités de cession.

2.10 Les autres faits marquants de l'exercice

Conclusion d'un accord cadre en vue de l'acquisition des activités câbles du groupe Madeco

Le 15 novembre 2007, le Groupe Nexans a conclu un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.

Le groupe Madeco a réalisé en 2006, dans ses activités câbles, un chiffre d'affaires à cours des métaux courants de 672 millions de dollars (490 millions d'euros au cours moyen de 2007) dans les trois domaines essentiels que sont les câbles d'infrastructures, industriels et du bâtiment (et plus marginalement les fils conducteurs). Au 1er semestre 2007, cette activité était réalisée principalement au Brésil (43%), marché le plus important d'Amérique du Sud, et pour le restant, au Chili (28%), au Pérou (18%), en Argentine (6 %) et en Colombie (5%).

Cette acquisition est structurée

- pour partie comme une acquisition des titres de certaines filiales de Madeco dédiées à l'activité câble, le prix de cession étant déterminé sur la base d'une composante cash/reprise de dette de 422 millions de dollars (environ 287 millions d'euros au cours du 31 décembre 2007), et
- pour le reste, par l'apport par Madeco à Nexans de la totalité des actions détenues par Madeco dans d'autres filiales dédiées. Cet apport sera rémunéré par l'émission de 2,5 millions d'actions nouvelles de Nexans au bénéfice de Madeco, qui sera soumis à un engagement de ne pas céder ses actions dans les 12 mois suivant la réalisation de l'opération et détiendrait environ 9% du capital de Nexans (sur la base de 28,1 millions d'actions).

La réalisation de l'opération reste notamment soumise à la signature d'un accord définitif, qui devrait intervenir au cours du mois de février 2008, à l'accord des actionnaires de Madeco et à celui des actionnaires de Nexans, ainsi qu'à l'obtention d'autorisations réglementaires. En ce qui concerne Nexans, l'Assemblée Générale des actionnaires amenée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2007 se prononcera également sur l'émission d'actions nouvelles en rémunération de l'apport de Madeco et la nomination d'un représentant du groupe Madeco en tant que membre du Conseil d'Administration de Nexans.

Mouvements intervenus sur le périmètre du Groupe

Les principales modifications intervenues sur le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2007 sont les suivantes :

Nexans a acquis 70 % des titres de la société Multinacional Trade (distributeur de matériel électrique espagnol) le 30 novembre 2007 pour un montant de 7,4 millions d'euros. L'accord prévoit une option croisée d'achat et de vente à échéance 3 ans sur les 30 % résiduels du

capital. Multinacional Trade a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions d'euros sur l'exercice 2007 (novembre 2006 à novembre 2007) avec pour principal fournisseur Nexans (environ 70 % des achats).

Les effets de cette acquisition sur le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net consolidé de l'exercice 2007 n'étant pas significatifs au regard des comptes consolidés, Multinacional Trade n'a été consolidée qu'à compter du 31 décembre 2007. Le « goodwill » comptabilisé au 31 décembre 2007, avant toute allocation aux actifs et passifs acquis, et tenant compte de l'option croisée, s'élève à 6,2 millions d'euros.

Le Groupe avait engagé sur l'exercice 2006 des négociations pour la cession de ses activités résiduelles de fils émaillés au Canada et en Chine. En application d'IFRS 5, les postes du bilan de ces entités étaient classés au 31 décembre 2006 en actifs détenus en vue de la vente.

La cession du site de Simcoe au Canada, au Groupe américain Superior Essex, a été concrétisée fin avril 2007 pour un montant de 9,8 millions d'euros (hors effet positif lié au recouvrement des postes de BFR opérationnel restés propriété de Nexans) se traduisant par une plus value de 0,2 millions d'euros (comptabilisée sur la ligne « Plus et moins value de cession d'actifs » du compte de résultat). Le Groupe a par ailleurs encaissé le BFR pour 7 millions d'euros. Le chiffre d'affaires courant et la marge opérationnelle réalisée par cette unité opérationnelle sur les quatre premiers mois de l'année 2007 sont de respectivement 33 et 2 millions d'euros.

La réalisation de la cession de l'entité « Nexans Tianjin Magnet Wires and Cables » en Chine est intervenue en juillet 2007. Le Groupe a dégagé à cette occasion une moins value de 1,6 millions d'euros (comptabilisée sur la ligne « Plus et moins value de cession d'actifs » du compte de résultat) et a réduit sa dette nette de 11,2 millions d'euros. Cette entité a réalisé un chiffre d'affaires courant et une marge opérationnelle de respectivement 19 millions d'euros et 1 million d'euros sur le premier semestre 2007.

Le Groupe Superior Essex a exercé son option d'achat sur les 40 % résiduels détenus par Nexans dans Essex Nexans, la société commune créée en 2005 à l'effet de regrouper l'ensemble des activités européennes de fils émaillés de Superior Essex et de Nexans. La cession de cette participation résiduelle de 40 % a été actée le 28 juin 2007 pour un montant de 22,4 millions d'euros, conduisant à dégager une plus value de 0,2 millions d'euros (comptabilisée sur la ligne « Plus et moins value de cession d'actifs » du compte de résultat). En outre, Essex Nexans a remboursé à Nexans 11,3 millions d'euros correspondant au financement qui lui avait été consenti.

Conformément aux dispositions contractuelles, et compte tenu du niveau d'EBITDA de l'entité Essex Nexans sur l'exercice 2006, Nexans a par ailleurs perçu au premier semestre 2007 un complément de prix de 3 millions d'euros relatif à la cession de ses premiers 60 % dans son activité de fils émaillés. Ce complément de prix a été comptabilisé sur la ligne « Plus et moins value de cession d'actifs » du compte de résultat.

Emission obligataire

Nexans a procédé le 2 mai 2007 à une émission obligataire pour un montant de 350 millions d'euros à 10 ans. Le placement de l'émission a été effectué auprès d'une très large base d'investisseurs européens avec une prédominance d'investisseurs français (35 %) et britanniques (34%). L'objectif du Groupe était de refinancer sa dette existante notamment l'acquisition d'Olex, diversifier ses sources de financement et d'allonger la durée de vie moyenne de sa dette.

Principales conditions de l'emprunt :

- Montant : 350 millions d'euros
- Coupon : 5,75 %
- Date de règlement : 2 mai 2007
- Echéance : 2 mai 2017
- Prix d'émission : 99.266 %
- Marge : 140 points de base au-dessus du taux de swap 10 ans
- Notation de l'émission : BB (S&P)

3 - Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées

Les progrès réalisés en 2007 se situent dans les domaines essentiels de la maîtrise des coûts et de la croissance, de l'adaptation de l'organisation aux exigences des marchés, du support et de la coordination industrielle, de l'optimisation des achats, du développement des systèmes d'information.

La maîtrise des coûts et de la croissance :

La maîtrise des coûts directs et fixes a été au cœur des préoccupations du Groupe dans cette période de forte croissance de l'activité. L'attention portée sur les coûts directs et l'évolution du « mix produits » se sont traduites par une amélioration sensible de la marge sur coûts variables.

Pour des activités telle que la Haute Tension, l'enjeu était majeur. Nexans a fortement investi en équipements complémentaires et a renforcé ses équipes au cours des deux dernières années afin de répondre à la croissance du marché. Le démarrage de l'usine de Tokyo Bay en est une illustration. Les moyens mis en œuvre ont globalement respecté les budgets alloués.

L'adaptation de l'organisation :

L'organisation commerciale et opérationnelle du Groupe a été adaptée pour mieux prendre en compte les priorités du plan stratégique. Les trois marchés : Infrastructures, Industrie et Bâtiment autour desquels s'articule le développement de Nexans, nécessitaient une meilleure coordination de l'offre produit afin de mieux servir les clients et d'améliorer la rentabilité. Une organisation spécifique à chacun de ces marchés a été mise en place.

Le support et la coordination industrielle :

- La gestion des grands projets : pour tous les gros projets d'investissement, la direction industrielle apporte aux unités un renfort d'expertise dans le choix d'équipements cohérents avec les options technologiques du Groupe ainsi qu'une aide à la résolution des difficultés techniques éventuelles de démarrage. Ces équipes sont notamment intervenues en 2007 sur les sites de Denizli et de Tuzla en Turquie, d'Ouglich en Russie, de Lorena au Brésil, du Caire en Egypte, ainsi que sur les sites vietnamiens et chinois. Une assistance a aussi été apportée au projet de restructuration des usines de Latina et Battipaglia en Italie et à la rationalisation des productions entre les usines coréennes de Cheongwon et d'Eumsung.
- Pilotage des capacités de production : des projets transversaux d'optimisation de la capacité industrielle ont été lancés de façon à utiliser au mieux les outils existants pour répondre rapidement à la forte demande tout en limitant les dépenses d'investissement. Les actions ont notamment porté en 2007 sur les usines des marchés industrie et infrastructure et ont participé à l'amélioration de leur rentabilité.

- Performance industrielle : la Direction Industrielle suit mensuellement des indicateurs dans la quasi-totalité des usines de production de câbles, permettant de noter pour 2007 l'amélioration du service au client (OTIF, On Time In Full delivery), la réduction des réclamations et du nombre d'accidents. Les méthodes et technologies propres à Nexans ont été transférées avec succès chez Olex et les actions pilotes déployées dans l'ensemble des sites moyenne tension ont permis une réduction significative des coûts des matières.
- Amélioration continue : dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, Nexans a développé pour les sites de production, un outil d'évaluation de ses performances fondé sur des critères d'excellence qui recouvrent les 5 domaines suivants :
 - la performance de ses processus,
 - son orientation client,
 - le management de ses ressources,
 - sa connaissance des produits et sa capacité à innover,
 - sa connaissance et son know-how.
 Ainsi, chaque usine a pu s'auto-évaluer, se comparer avec d'autres unités équivalentes pour bâtir son propre plan d'actions.
- Formation : Dans le cadre de la politique du Groupe en matière de formation, la Direction Industrielle a diffusé un guide Nexans des bonnes pratiques industrielles et un manuel des bonnes pratiques d'extrusion. 12 modules de formation ont été assurés en 2007 par la Direction Industrielle, dont 7 concernant le métier de l'extrusion. Ils ont touché plus de 100 ingénieurs et techniciens.
- Actions transversales : parmi les actions menées, les pays ont été sensibilisés à l'importance de la sécurité des essais électriques. Un programme d'audit a été mis en œuvre en liaison avec Bureau Veritas afin de contrôler en usine l'application des recommandations.

L'optimisation des Achats :

Nexans a poursuivi le renforcement du contrôle quantitatif et qualitatif par ses équipes Achats de la fourniture des produits et services utilisés par le Groupe. Ces actions se sont orientées autour de plusieurs axes :

- réduire au mieux les prix d'achat et acquérir un avantage compétitif : outre la renégociation continue et systématique des conditions d'achat, le programme spécifique de recherche de fournisseurs dans des pays à faibles coûts a permis au Groupe de s'approvisionner en matières et composants à des prix inférieurs aux prix pratiqués dans la région d'origine. Cette dynamique repose sur une démarche participative de l'ensemble des unités du Groupe ainsi qu'une comparaison régulière des prix et des fournisseurs à l'échelle mondiale. En 2007, l'extension des contrats Groupe dans de nouveaux pays a été poursuivie, des synergies d'approvisionnement ont été dégagées, dont ont profité les nouveaux sites et en particulier ceux d'Olex.
- maîtriser les risques d'approvisionnement : la politique Groupe consiste à avoir au moins deux fournisseurs pour toute matière ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il peut cependant exister certains cas d'approvisionnement en source unique. Les équipes Achats de Nexans ont lancé un programme visant, avec l'aide des services Recherche et Développement, à éliminer de telles situations critiques d'ici à fin 2009. Des progrès significatifs ont déjà été enregistrés dans ce domaine. Dans un contexte de forte tension sur

les marchés de certaines matières premières (additifs pour polymères, polymères techniques...) Nexans a su faire face en 2007 à des arrêts d'approvisionnement de certains fournisseurs, sans impact sur la production des câbles.

- renforcer la relation fournisseurs : tout en maintenant la multiplicité des sources d'approvisionnement, Nexans a continué en 2007 à conclure des contrats Groupe visant à renforcer la relation contractuelle avec certains fournisseurs, dans le cadre d'une politique d'amélioration continue. Il est attendu entre autre de la part des fournisseurs concernés qu'ils deviennent source d'innovation pour Nexans.
- accroître la maturité de la fonction Achats : après la mise en place début 2007 d'un système d'évaluation des compétences de la fonction, un programme de formation est en cours de déploiement de façon à renforcer le savoir faire méthodologique des acheteurs.

Le développement des systèmes d'information :

Le plan stratégique des systèmes d'information a été mis en œuvre en respectant les grands engagements pris avec les pays et la direction du Groupe.

En 2007, un enjeu important était de rénover les infrastructures afin qu'elles puissent continuer à supporter le plan de modernisation permanent des systèmes au service des métiers. L'accent a ainsi été mis sur la négociation de contrats cadres visant à conclure des partenariats forts avec les leaders mondiaux du marché informatique.

Nexans a ainsi signé un contrat de 5 ans avec BT, pour la fourniture et l'exploitation du réseau virtuel privé longue distance. Ce réseau unique pour l'ensemble des filiales permettra à des coûts stables, de doubler les bandes passantes des sites et d'améliorer la sécurité et la continuité des connexions. La téléphonie IP est aussi partie intégrante de ce contrat et sera progressivement mise en place, permettant des économies importantes pour toutes les communications internes longues distances.

Dans le domaine du matériel informatique, HP est devenu le partenaire principal pour le matériel et l'hébergement d'applications. Une configuration type du futur poste de travail Nexans a été définie dans le cadre d'une collaboration entre les équipes centrales et les représentants des pays. Il s'agit d'une configuration simple d'utilisation (produit Microsoft), dont l'installation se fera progressivement au fil du renouvellement des matériels existants.

Dans le même temps, Nexans a poursuivi en 2007 les mises en service de logiciels de gestion intégrée. SAP a été déployé en Espagne. La Suisse a préparé tous ses sites pour une migration début janvier 2008. Pour les sites moins complexes, plus de 10 projets Navision (Microsoft) sont en cours de mise en place (Chine, Egypte, Irlande, Japon, Liban, Roumanie, Vietnam...).

Un outil de planification fine de production a été mis en œuvre sur la base d'un produit existant. L'objectif est de mieux maîtriser et d'améliorer les délais de livraisons aux clients, notamment en période de forte charge. La Suisse et la Grèce en sont désormais équipées. La Suède, l'Australie et la Corée sont en cours de mise en place. La France et la Belgique disposaient déjà d'une version antérieure du produit et le mettent à jour.

Les portails Internet et E-service, auparavant distincts et de conceptions différentes, ont été re-développés. Les visiteurs du site, notamment les clients Nexans, disposent ainsi d'une accessibilité renforcée suivant une logique unique par marché. Ils ont aussi la possibilité d'avoir un extranet personnalisé pour le suivi de leur relation commerciale. Les consultations du site ont plus que doublé depuis la mise en ligne de ce site unifié.

La sécurité reste une priorité et les tests réalisés annuellement (pénétration – intrusion) ont donné d'excellents résultats. La participation à des groupes de travail du CIGREF (Club Informatique

des Grandes Entreprises Françaises) permet aussi à Nexans d'élargir ses actions de prévention en bénéficiant des expériences des autres grands groupes français.

Les coûts informatiques se maintiennent sous le ratio maximum prévu de 1,2 % sur chiffre d'affaires à cuivre constant.

Les difficultés rencontrées en 2007 ont principalement concerné :

- La forte charge des usines du marché Industrie, qui a parfois conduit à des retards dans les livraisons aux clients. Des actions correctives ont été menées.
- La nécessité de faire face à la croissance forte du marché de la Haute Tension tout en renforçant l'efficacité de l'outil industriel dans un délai court. Le transfert de technologie sur Tokyo Bay a ainsi mobilisé une part importante des équipes Haute Tension françaises et norvégiennes.
- Le déroulement des contrats Haute Tension, parfois soumis à des difficultés de réalisation.
- La forte volatilité des prix des matières premières et des taux de change.

4 - Recherche et Développement

L'activité de Recherche et Développement conduite par Nexans a pour objectif de maintenir et d'élargir la position du Groupe sur le marché, en mettant au point de nouveaux produits et en améliorant la qualité et la maîtrise des procédés de fabrication.

En 2007, les programmes de Recherche et Développement ont mobilisé 60,2 millions d'euros, soit près de 1,25% du chiffre d'affaires, montant à mettre en regard des 54,6 millions d'euros en 2006.

Les équipes de recherche de Nexans, environ 450 personnes dotées d'équipements techniques performants, ont été affectées à des études à long terme (compréhension de mécanismes, élaboration de nouveaux matériaux d'isolation et de gainage) essentiellement menées par son Centre de Recherche (Nexans Research Center). Elles ont également mené des actions de court et moyen termes telles que la création et la qualification de nouveaux produits et systèmes ou l'utilisation de la modélisation numérique pour accélérer la mise sur le marché de produits plus performants, ou répondant encore mieux aux besoins du client. Le dépôt de quelques 63 brevets, couvrant les différents domaines d'activité de Nexans, reflète la qualité de ces équipes techniques.

S'appuyant sur le plan stratégique du Groupe Nexans, une nouvelle organisation de l'activité Recherche et Développement a été mise en place: nomination de responsables techniques dédiés à chaque marché (Infrastructures, Industrie, Bâtiment) dont la fonction est d'animer les réseaux de chercheurs tout en réduisant la distance entre le marché et les équipes de R&D.

Les métaux (cuivre et aluminium) étant l'objet d'enjeux très importants, financiers et techniques pour le Groupe Nexans, le Centre d'Etudes consacré à la métallurgie (Nexans Metallurgy Center) a été renforcé. Il a pour but d'accompagner et de proposer des solutions innovantes aux différentes unités traitant de ces métaux depuis la coulée jusqu'à la transformation en conducteurs. Ses travaux ont notamment porté en 2007 sur l'étude de nouveaux conducteurs (aluminium, alliages de cuivre, composites).

L'un des traits caractéristiques de l'année 2007 a été l'action sur la tenue au feu des câbles :

- mise au point d'un mélange auto-céramifiable permettant de satisfaire aux normes CEI et EN sur la résistance au feu.
- développement d'un logiciel simulant la propagation du feu sur un faisceau de câbles.

En aval du Centre de Recherche et du Centre d'Etudes Métallurgie et en étroite collaboration avec eux, six centres de compétence assurent le développement technologique de Nexans et s'ajoutent aux équipes présentes dans les unités dont la proximité avec le client est le gage de la pertinence des nouveaux produits proposés. Parmi les principaux développements réalisés par ces unités en 2007, on peut citer :

- une gamme complète de produits Nexans retenue par divers opérateurs télécoms pour le câblage jusqu'à l'abonné (FTTH : Fiber To The Home).
- la qualification par EDF de l'isolation de câbles basse tension pour les centrales nucléaires.
- pour les applications LAN (Local Area Network) 10 Gbit/s ethernet, Nexans offre un ensemble cohérent de produits.
- la fourniture de nouveaux câbles de grande fiabilité (tenue au feu et au claquage électrique) pour l'industrie aéronautique.
- la qualification de câbles élastomères résistant aux boues d'hydrocarbures (selon la norme norvégienne NEK606) pour la construction navale.
- la fabrication d'un premier prototype de câble pour lignes aériennes utilisant un matériau composite, développé par Nexans, capable de supporter une température de fonctionnement de l'ordre de 180°C.
- dans le domaine de la supraconductivité, le câble et ses extrémités réalisés dans le cadre du projet LIPA (Long Island Power Utility) ont été installés, des essais de refroidissement et des tests électriques sont en cours.

5 – Orientations

En janvier 2008, Nexans a présenté à son Conseil d'Administration, une réactualisation de son plan stratégique pour la période 2007-2009.

L'objectif était double : faire un point d'avancement sur le déroulement du plan stratégique 2007-2009 et proposer un certain nombre d'inflexions.

Le Plan Stratégique 2007-2009 avait comme objectifs principaux de construire un Nexans :

- plus rentable,
- moins vulnérable aux cycles,
- concentré sur un nombre plus limité de segments de marché, offrant de réelles opportunités de synergies entre eux.

Pour ce faire, l'orientation générale consistait à asseoir le développement et le leadership de Nexans dans le domaine de l'énergie sur les marchés des Infrastructures, de l'Industrie et du Bâtiment.

La stratégie globale avait été déclinée selon les métiers du Groupe en distinguant :

- les activités « cœur » : Infrastructures d'Énergie, Industrie et Bâtiment :
 - Infrastructures d'Énergie : le Groupe vise à conforter sa position de leader dans un marché en forte croissance, avec le souhait de développer un certain nombre de segments à fort potentiel.

- Industrie : le Groupe souhaite développer une position forte dans un certain nombre de segments de marché,
- Enfin
- Le Bâtiment : qui reste une activité de base permettant au Groupe de s'ancrer dans les marchés locaux.

- les activités devant faire l'objet d'une réflexion stratégique : les Infrastructures Télécoms et les LAN,
- les activités qui avaient vocation à être réduites progressivement : le fil machine, les conducteurs et les fils émaillés.

Les développements de l'année 2007 et une année exceptionnelle pour l'industrie du câble ont confirmé le bien fondé des objectifs et des priorités du Plan Stratégique.

En effet :

- Les marchés d'Infrastructures d'Energie se sont fortement développés pour accompagner la croissance économique dans les pays émergents. Les infrastructures dans les pays développés se sont déployées également, poussées par les interconnexions, la rénovation des réseaux et le développement de l'énergie éolienne,
- Les marchés industriels ont connu une forte croissance, en particulier, les industries liées à l'énergie (industrie du pétrole et du gaz) et au transport,
- Le marché du Bâtiment a connu une année record en termes de profitabilité, le niveau des marges ayant résisté à des volumes en légère progression en Europe et en réduction aux Etats-Unis,
- Le marché des réseaux locaux a vu le développement plus important que prévu du 10 Gbits, contribuant à une forte croissance en valeur de ce marché. Les premiers déploiements de fibre à l'abonné en Europe ont permis un rebond des ventes de câbles à fibre optique.

Même si la fin de l'année marque un changement de climat avec la crise immobilière américaine, la chute du dollar et une envolée du pétrole, les fondamentaux qui sous tendent la croissance pérenne de la demande mondiale en câbles d'Energie sont solides : croissance sans précédent de la demande d'électricité, rénovation nécessaire des réseaux de distribution dans les pays développés et nécessité d'étendre ces mêmes réseaux dans les pays émergents, introduction de nouvelles sources d'énergie renouvelables, développement économique des industries liées à l'énergie et au transport dans les pays émergents.

Fort des réalisations 2007 et de l'évolution de l'environnement, Nexans a donné une inflexion à son Plan stratégique afin :

- d'accompagner une croissance plus forte qu'anticipée en haute tension sous-marine et terrestre : le programme d'investissement du Groupe a été légèrement revu en hausse, afin de disposer de la capacité industrielle qui permettra de répondre au nombre croissant de projets qui se traduit à l'horizon 2009 par une augmentation significative des objectifs de ventes,
- de poursuivre la décroissance du fil machine, en arrêtant progressivement de livrer à l'extérieur du Groupe en Europe,

- d'accélérer le développement pour l'Industrie,
- de développer les câbles industriels, en renforçant les efforts pour les câbles à isolation caoutchouc : l'augmentation des capacités en Europe pour l'éolien, l'extension de l'unité chinoise, la mise en place d'une centrale de mélange caoutchouc en Corée pour servir l'intégralité de la Zone Asie, sont autant d'éléments qui y concourent,
- de poursuivre, voire accélérer la rationalisation des produits Industrie entre les usines françaises et allemandes et de réexaminer la pérennité de certaines activités dédiées en Europe au Marché général.

Au-delà de ces inflexions, le Groupe a pris la décision de poursuivre une politique dynamique de rotation de ses actifs :

- en explorant les opportunités de cession d'une partie de ses activités Infrastructures Télécoms cuivre, où son positionnement actuel ne lui permet pas une taille critique, et de ses activités faisceaux pour l'industrie automobile, qui ne s'intègrent plus dans le cadre de ses activités stratégiques Câble,
- en renforçant sa présence dans de nouveaux marchés géographiques en forte croissance et profitables à l'exemple de l'acquisition prévue des activités câbles de Madeco en Amérique du Sud.

Sur la période 2008-2009, le Groupe, à nouveau périmètre (après cessions des faisceaux et des câbles d'infrastructures Télécom cuivre de Santander en Espagne, et acquisition de Madeco) vise :

- une croissance organique moyenne de ses activités câbles d'environ 6% par an, avec la poursuite d'un développement plus rapide que celui de ses marchés sous jacents compte tenu des investissements réalisés.
- un taux de marge opérationnel oscillant entre 7 et 10 %, dépendant en général du contexte économique et en particulier de l'état de la demande dans les câbles pour le bâtiment.
- un cash flow libre positif*.

(*) Cash Flow libre : Marge Brute d'Autofinancement plus (ou moins) variation du Besoin en Fonds de Roulement, moins dépenses d'investissements net des cessions d'immobilisations corporelles, moins paiement du Dividende.

Les perspectives présentées ci-dessus s'appuient sur les hypothèses suivantes :

- utilisation d'un cours standard pour les métaux non-ferreux principalement cuivre et aluminium de respectivement 1 500 euros et 1 200 euros par tonne.
- utilisation d'un prix du cuivre courant à 4 400 euros/tonne sur l'ensemble de la période.
- stabilité des taux de change (euros contre autres devises) par rapport aux niveaux de fin 2007.
- maintien des environnements économiques globaux observés au cours des dernières années avec toutefois un ralentissement de la croissance en Amérique du Nord par

rapport à l'Europe. Il est fait l'hypothèse du maintien d'une croissance mondiale forte tirée notamment par les pays émergents...

- croissance annuelle du marché mondial du câble (à cuivre constant) soutenue sur la période 2007-2010 grâce à une demande croissante dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).
- poursuite de la croissance du marché des infrastructures, du transport et du secteur pétrole-gaz.

6- Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

6.1.1 Risques liés aux responsabilités contractuelles

Les contrats importants conclus par le Groupe sont soumis à une procédure d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique du Groupe.

Responsabilité du fait des produits

L'activité de Nexans l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens. Nexans garantit les performances de ses produits, parfois sur de longues durées. En outre, les garanties consenties à Nexans dans les contrats d'approvisionnement en matériaux ou composants que le Groupe utilise dans la production n'ont pas toujours la même étendue que celle accordée par Nexans à ses propres clients (par exemple dans le secteur des fibres optiques).

Contrats relatifs à des projets clés en main

Près de 10 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux constants du Groupe est réalisé à travers des contrats de fourniture et d'installation de câbles dans le cadre de projets d'infrastructures clés en main. Ces contrats concernent particulièrement les câbles haute tension terrestres ou sous-marins. Leur valeur individuelle est souvent élevée et ils contiennent des clauses de pénalité et de responsabilité applicables dans le cas où Nexans ne remplirait pas ses engagements de calendrier et/ou de qualité (par exemple, défauts techniques nécessitant une intervention après installation suite à une non-conformité des produits résultant d'un dysfonctionnement lors de la production).

La mise en oeuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages-intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans.

Nexans peut être amené à verser des pénalités de retard au titre de ces contrats et en tient compte dans la reconnaissance des marges comptabilisées sur ces contrats comme décrit à la note 1.h de l'Annexe aux comptes consolidés.

Contrôle qualité et assurance des risques

Pour limiter le risque relatif à la responsabilité du fait des produits, le Groupe a mis en place des processus de contrôle sur la qualité de ses produits. Un nombre important d'unités de Nexans sont certifiées ISO 9001 ou 9002 selon les besoins. Chaque unité suit mensuellement un

ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client.

Nexans dispose actuellement d'une assurance responsabilité du fait des produits, qu'il considère adaptée aux pratiques du secteur et dont les montants de garantie excèdent largement les sinistres survenus dans le passé. Néanmoins, Nexans ne peut garantir que les assurances souscrites seraient suffisantes pour couvrir les actions en responsabilité intentées contre lui (se reporter au paragraphe 6.1.9 ci-après) car les montants de garanties, bien qu'importants, sont limités annuellement et les couvertures présentent les exclusions classiques pour ce type de police telles qu'en particulier le coût du produit lui-même et les pénalités de retard.

6.1.2 Risques liés à la dépendance clients

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, fils conducteurs), de ses clients finaux (distributeurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics...) et de sa base géographique. Cette diversité constitue globalement à l'échelle du Groupe un facteur de protection : à ce titre, aucun client ne représente plus de 4 % du chiffre d'affaires consolidé.

Cependant, certains clients peuvent représenter une part essentielle de l'activité d'une unité de production et la perte d'un client pourrait avoir des conséquences locales significatives, et en particulier entraîner la fermeture d'ateliers de production.

Par ailleurs, compte tenu du niveau du résultat opérationnel et des conditions de marché difficiles, la perte d'un client notamment dans des activités où le nombre d'acteurs est réduit, telles que la construction navale ou l'aéronautique, pourrait impacter les résultats de Nexans.

Enfin, la demande pour certains produits est liée à l'environnement économique propre du secteur d'activité concerné, comme par exemple l'industrie pétrolière.

6.1.3 Risques liés aux matières premières et à l'approvisionnement

Le cuivre, l'aluminium et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités. À ce jour, Nexans a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. En ce qui concerne le cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants...). L'incapacité à obtenir des matières premières à des prix commercialement raisonnables pourrait avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats de Nexans.

La politique du Groupe consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension. Les équipes Achats de Nexans ont lancé un programme visant, avec l'aide du département Recherche et Développement, à limiter les situations d'approvisionnement unique.

Dans le cadre de sa politique d'achats stratégiques visant à garantir l'approvisionnement de certaines matières premières, tant en termes de quantités que de formules de prix (cours LME plus prime), le Groupe s'est lié jusqu'en 2009 avec deux fournisseurs pour l'achat de cathodes

de cuivre dont les tonnages annuels sont fixés fin novembre pour l'année suivante et plus généralement, a pris des engagements fermes d'achat au total sur environ 350 000 tonnes de cuivre pour 2008. Pour ses autres besoins, Nexans conclut avec d'autres producteurs de cuivre des contrats d'achat de cathodes portant sur des quantités déterminées.

Compte tenu du marché du fil d'aluminium, le Groupe sécurise également ses approvisionnements en prenant des engagements fermes d'achat sur les quantités nécessaires, soit environ 50 000 tonnes par an pour la période 2008-2012. Cette politique s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec quelques grands producteurs mondiaux.

Il est à noter que, s'agissant de produits faisant l'objet de cotations sur des marchés réglementés, un hypothétique excédent de quantités de cuivre ou d'aluminium achetées en application des engagements fermes par rapport aux besoins du Groupe peut faire l'objet d'une revente, sous réserve du coût pour Nexans lié à un écart éventuel sur la prime.

Par ailleurs, compte tenu de la place majeure qu'occupe le Groupe sur les marchés des câbles sous-marins d'énergie haute tension et ombilicaux, de la nécessité à cet égard de disposer d'un navire câblé adapté pour l'exécution des contrats d'installation dans les délais imposés et de l'étroitesse du marché pour de tels navires, Nexans a acquis en novembre 2006 auprès de Bourbon Cable AS, filiale norvégienne du groupe français Bourbon, le « Bourbon Skagerrak » rebaptisé depuis « Nexans Skagerrak ». C'est l'un des rares navires au monde spécialement conçu pour le transport et la pose de câbles ombilicaux et câbles sous-marins haute tension, navire que Nexans exploitait jusqu'alors en exclusivité en vertu d'un contrat d'affrètement à long terme.

Une augmentation éventuelle du coût des matières premières, de l'énergie et du transport pourrait avoir un impact significatif sur l'activité ou les résultats de Nexans.

6.1.4 Risques géopolitiques dans les zones de développement à croissance élevée

L'expansion du Groupe s'appuie notamment sur certaines zones de développement à croissance élevée mais à risques géopolitiques importants. Ainsi, le Groupe réalise moins de 3 % de son chiffre d'affaires à cours des métaux non-ferreux courants dans les pays classés par la Coface comme pays présentant un environnement économique et politique très incertain ou un risque très élevé qui pourrait conduire à une détérioration ou aggravation des comportements de paiement.

6.1.5 Risques liés à la situation concurrentielle de Nexans

L'industrie du câble reste encore relativement fragmentée aux niveaux régional et mondial et les marchés du câble, des fils et des systèmes de câblage sont hautement concurrentiels. Le nombre et la taille des concurrents de Nexans varient en fonction des marchés, des zones géographiques et des lignes de produits considérés. À ce titre, le Groupe se trouve en concurrence avec plusieurs entreprises pour chacune de ses activités. Par ailleurs, pour certaines d'entre elles et sur certains marchés géographiques, il est possible qu'un ou plusieurs des principaux concurrents du Groupe disposent de positions, de compétences ou de ressources plus importantes que celles de Nexans.

Au cours des dernières années, les producteurs de câbles ont dû faire face à la crise des marchés des télécoms au niveau mondial et à la progression régulière des échanges de certains types de câbles à faible valeur ajoutée entre pays d'une même région. Ceci s'est traduit notamment par des programmes de restructuration chez de nombreux acteurs pour réduire les capacités de production devenues excédentaires. Cependant, la structure de l'industrie n'a pas

fondamentalement évolué au-delà des mesures correctives citées ci-dessus et reste relativement fragmentée aux niveaux régional et mondial.

Depuis 2005, la situation est plus favorable pour l'industrie et les capacités sont mieux utilisées ; le développement de nouveaux marchés, pays émergents en particulier, favorise la naissance de nouveaux acteurs.

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, nationaux ou internationaux, Nexans connaît sur la plupart de ses marchés une forte pression concurrentielle en termes de prix, de délais de livraison, de service. Pour les marchés de l'industrie, les clients OEMs («Original Equipment Manufacturers») utilisent des produits moins normalisés et Nexans doit faire preuve de sa capacité d'adaptation et développer de nouveaux produits par rapport à des cahiers des charges ou des caractéristiques de plus en plus exigeants. Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : le coût, le service, la qualité des produits, leur disponibilité, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des produits offerts.

Dans ce contexte, Nexans doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains marchés. Nexans poursuit par ailleurs ses efforts en matière de recherche et développement, de logistique et de marketing, afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Pour faire face à la pression concurrentielle sur les prix, Nexans s'efforce également de réduire ses coûts au travers de plans d'amélioration de la performance industrielle et d'un effort continu de rationalisation de ses productions.

6.1.6 Risques liés aux technologies utilisées

Pour rester compétitif, Nexans doit tenir compte et anticiper les avancées technologiques dans le développement de ses propres produits et procédés de fabrication. La demande de produits consommant moins d'énergie, de produits recyclables et moins polluants et surtout de produits et solutions meilleur marché, imposent de concevoir des procédés de fabrication innovants, d'utiliser de nouveaux matériaux et de développer de nouveaux fils et câbles. La plupart des marchés sur lesquels Nexans est présent ont tendance à privilégier l'utilisation de produits de haute technologie, il est donc important que Nexans entreprenne des études de base lui permettant d'accéder aux technologies nécessaires et retenues par le marché. Corrélativement, malgré les efforts du département Recherche et Développement et la surveillance permanente de l'évolution des technologies potentiellement concurrentes, il ne peut être garanti que les technologies actuellement utilisées par Nexans ne seront pas ultérieurement supplantées par de nouvelles technologies développées par ses principaux concurrents ou sujettes à des accusations de contrefaçon de la part de ces derniers, ni que Nexans soit en mesure de lancer avec succès des produits nouveaux qui répondront parfaitement aux attentes du marché.

Nexans est régulièrement engagé dans des actions ou réclamations initiées par ou contre des concurrents pour contrefaçon. Par le passé, les conséquences financières de tels contentieux n'ont pas été significatives pour le Groupe. Il existe deux procédures en cours pour contrefaçon. Bien que Nexans considère ne pas s'être rendu coupable de contrefaçon, il ne peut cependant pas garantir une issue favorable de ces procédures pour le Groupe :

- en Norvège, la société Kvaerner a engagé une action contre Nexans Norway pour contrefaçon d'un brevet relatif à des câbles ombilicaux en mars 2005. Kvaerner réclame à ce titre 310 millions de NOK (environ 39 millions d'euros) de dommages-intérêts. Nexans conteste l'applicabilité du brevet à ses produits et processus de fabrication et a

lui-même initié une procédure en Norvège et aux Pays-Bas pour invalider le brevet de Kvaerner. En 2007, Nexans a obtenu une décision judiciaire favorable aux Pays-Bas aux termes de laquelle plusieurs « revendications » du brevet de Kvaerner (c'est-à-dire son domaine d'application) ont été limitées. Par la suite, Kvaerner a déposé une demande de modification de son brevet et a clarifié le domaine d'application du brevet contesté. En conséquence, Nexans s'est désisté début 2008 de la procédure qu'il avait engagée en Norvège. Néanmoins, l'action engagée par Kvaerner en 2005 reste en cours mais Nexans considère désormais le risque résiduel comme très faible.

- aux Etats-Unis, Nexans a lancé une procédure aux fins de faire invalider un brevet déposé par la société General Cable portant sur certains câbles de données (LAN) commercialisés par Nexans. General Cable a formulé une demande reconventionnelle pour contrefaçon par Nexans du brevet en question.

6.1.7 Risques liés à la réglementation environnementale

Nexans, comme tout opérateur industriel, est soumis à un nombre important de législations et réglementations en matière d'environnement dans chacun des pays dans lesquels il exerce ses activités. Ces législations et réglementations imposent des normes de protection de l'environnement de plus en plus strictes concernant, notamment, les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets ainsi que la remise en état et la dépollution de sites. Ces normes exposent Nexans à un risque de mise en jeu de sa responsabilité et à des coûts importants (responsabilité relative aux activités actuelles ou passées ou liées à des actifs cédés, par exemple). Un système de management environnemental interne fonctionne depuis plusieurs années, basé sur un engagement volontaire du Groupe. Ce processus a pour objectif d'aboutir à l'attribution du label EHP (Environnement Hautement Protégé) délivré après un audit des sujets traités dans le cadre d'un questionnaire approfondi abordant 12 thèmes environnementaux et envoyé aux sites industriels du Groupe. Pour plus d'informations à cet égard, se reporter au paragraphe 16.1 du présent Rapport de gestion.

En France, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a publié un inventaire national répertoriant les sites potentiellement pollués et lancé un programme d'étude et de remise en état de ces sites. Dans ce cadre, quatre sites de Nexans font, à des degrés divers, l'objet d'études ou d'une remise en état.

Aux États-Unis, les activités de Nexans sont notamment soumises à des législations environnementales, édictées au niveau fédéral et par les Etats, qui peuvent rendre responsables certaines catégories de personnes définies par la loi en les exposant à la totalité des coûts de remise en état liés à la pollution de l'environnement sans qu'il soit tenu compte de l'existence d'une éventuelle faute ou de la conformité à la réglementation des activités concernées. A ce jour, Nexans n'est impliqué dans aucune procédure de ce type. Cependant, aucune assurance ne peut être donnée qu'une telle procédure ayant un effet négatif significatif n'existera pas à l'avenir.

D'une façon générale, Nexans fait l'objet de diverses demandes ou réclamations en matière d'environnement dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Nexans considère qu'au vu du montant de ces réclamations, de l'état des procédures ainsi que de son évaluation des risques encourus et de sa politique de constitution de provisions, il est peu probable que ces demandes affectent de manière significative sa situation financière et ses résultats.

Au 31 décembre 2007, le montant des provisions pour risques en matière d'environnement s'élève à 7,3 millions d'euros. Ces provisions incluent notamment à titre principal un litige à

Duisburg en Allemagne avec les cessionnaires d'un terrain et une municipalité concernant la contamination des sols et de la nappe phréatique. La contamination du sol est ancienne et la responsabilité pleine et entière de Nexans n'est pas établie, des analyses étant toujours en cours. Nexans a néanmoins constitué une provision pour couvrir une éventuelle responsabilité pour les coûts de dépollution.

Elles incluent aussi le nettoyage d'une décharge sur le site de sa filiale en Suède et d'autres coûts de remise en état ou de nettoyages ponctuels des sols, prévus ou en cours, suite à l'utilisation de produits tels que solvants et huiles. En outre, d'éventuelles dépenses pourraient être effectuées visant la dépollution de sites fermés et susceptibles d'être cédés, dépenses que le Groupe estime inférieures à la valeur de marché des sites considérés.

Nexans estime que la part non provisionnée des coûts d'éventuelle remise en état des sites ne devrait pas impacter de manière significative ses résultats.

Nexans ne peut garantir que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

6.1.8 Position de Nexans concernant l'amiante

La fabrication des produits Nexans n'implique pas de manipulation d'amiante.

Dans le passé (et pour répondre notamment aux spécifications de l'armée française), l'amiante a été utilisé de façon limitée pour améliorer l'isolation de quelques types de câbles destinés aux applications militaires. Il a également servi dans la fabrication de fours émaillés sur deux sites français, activité arrêtée depuis plusieurs dizaines d'années.

Aujourd'hui, en France, 48 personnes sont déclarées en maladie professionnelle, dont 11 ont initié une procédure à l'encontre de leur employeur (chez TLM). Par ailleurs, environ 93 collaborateurs (41 chez Nexans Wires et 52 chez SCCC) bénéficient d'un suivi médical.

La Direction considère que ce risque n'est pas de nature à affecter de manière significative sa situation financière ou ses résultats.

6.1.9 Couverture des risques

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes souscrites directement par les différentes unités du Groupe, Nexans a mis en place un programme d'assurance Groupe depuis 2003 dont bénéficient les sociétés détenues à plus de 50 %.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évolué au cours de l'exercice 2007 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1er janvier 2008 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- dommages-pertes d'exploitation,
- responsabilité civile exploitation et après livraison,
- transport,
- tous risques chantiers terrestres,
- responsabilité civile aéronautique et spatial,

- crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'exportation,
- responsabilité civile des mandataires sociaux.

Les limites de ces polices sont établies sur la base d'une analyse de l'expérience de la société et sur les conseils de ses courtiers. Elles dépassent en général le montant maximal des sinistres assurés et encourus par le Groupe dans le passé.

Néanmoins, il faut signaler que ces polices comportent des cas d'exclusion de couverture par les assurances qui conduisent à des conditions restrictives du transfert de risques.

La police dommages-pertes d'exploitation fait l'objet de quelques limitations d'application pour certaines unités.

Certains pays ou régions sont exclus du champ actuel de couverture (comme le Nigéria) et certaines zones géographiques bénéficient de couvertures plus limitées pour les risques de catastrophes naturelles telles que les zones à haut risque sismique (Grèce, Italie, Turquie, Japon, Liban). Le navire câblé Skagerrak qui a été acquis par Nexans a fait l'objet d'achat de couvertures complémentaires.

La police crédit court terme a été mise en place progressivement pays par pays dans le cadre d'un programme pluriannuel global renouvelé au 1^{er} janvier 2008 pour 2 ans. À fin 2007, les sociétés du périmètre consolidé qui ont souscrit à ce programme représentent 80% du chiffre d'affaires consolidé.

Dans le domaine de la responsabilité civile du fait des produits aéronautiques et spatiaux, la garantie des dommages causés aux tiers est limitée à des occurrences d'accidents extrêmes ou à des décisions de maintien au sol des appareils demandées par les autorités nationales ou internationales de l'aviation civile, et exclut tout autre type de sinistre. Il ne faut pas exclure que des sinistres peu fréquents et de forte intensité puissent le cas échéant dépasser très largement le chiffre d'affaires engagé et affecter significativement le résultat d'exploitation de Nexans.

Enfin, il faut noter aussi que le comportement des acteurs tiers clients et fournisseurs et du marché des assurances évoluent vers une plus grande utilisation des recours auprès des tribunaux pour réduire ou dépasser la portée des engagements contractuels. Les décisions de recours en justice créent un aléa supplémentaire sur la proportion du transfert des risques.

En ce qui concerne les risques politiques, il n'y a pas de couverture Groupe des actifs financiers inscrits au bilan. Les risques liés aux actes de terrorisme font l'objet des couvertures légales obligatoires en vigueur dans certains pays.

Les autorités de tutelle du Grand Duché de Luxembourg ont approuvé en 2007 la création d'une captive de réassurance qui est opérationnelle au 1^{er} janvier 2008. Cet outil d'optimisation et de gestion de la rétention du Groupe intervient sur les programmes dommages-pertes d'exploitation, crédit court terme et transport.

Son intervention est établie programme par programme, avec une limite par sinistre et une limite cumulée par année d'assurance; il est prévu que le champ de son intervention dans le programme d'assurances de Nexans se développera progressivement en fonction des tensions et opportunités présentées par le marché de l'assurance.

Le Groupe fait appel à l'expertise de réseaux mondiaux de courtage d'assurance pour l'aider à maîtriser et gérer son risque dans l'ensemble des pays où il se trouve.

Nexans maintient son engagement dans la réduction des risques industriels en mettant en place un programme d'investissement spécifique dont la réalisation s'étale sur 3 ans (2008-2010). Ce programme a été établi en étroite collaboration entre la Direction Industrielle et les experts de l'assureur Dommages du Groupe. Ces experts visitent chaque année nos sites industriels, établissent des recommandations très précises pour améliorer la prévention et la sécurité et suivent l'exécution des recommandations.

6.2 Risques financiers

L'ensemble des risques financiers identifiés pour le Groupe Nexans sont les suivants :

- risque de liquidité ;
- risques de taux ;
- risques de change ;
- risques sur les cours des métaux ;
- risques de crédit liés aux risques de contrepartie.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un exposé détaillé en note 25 de l'Annexe aux comptes consolidés. Une analyse de sensibilité pour l'année 2007 est par ailleurs présentée dans la même note.

6.3 Risque de crédit client

Le risque de crédit de Nexans bénéficie d'un facteur de protection globale à l'échelle du Groupe par la diversification de ses métiers, de ses clients et de sa base géographique.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans met en œuvre pour certains marchés de grande exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, paiements à l'avancement, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques validées par la Trésorerie Centrale). En dehors de ces marchés spécifiques, Nexans a développé une politique de couverture des créances clients par une police d'assurance crédit court terme pour les ventes sur les marchés locaux et à l'exportation. Le programme d'assurance crédit souscrit auprès d'un assureur mondial spécialisé - Coface - est en vigueur dans un périmètre de sociétés qui représentent environ 80% du chiffre d'affaires du Groupe. Certains clients dont le risque de défaillance court terme est estimé très faible sont avec l'accord de l'assureur, exclus du champ de l'assurance crédit.

Cette couverture via la Coface donne accès à une base d'informations sur le risque de crédit associé à chaque client, elle permet à chaque unité de gérer la prise de risque par une surveillance des encours clients par rapport aux plafonds de crédit assurés et en cas de défaillance, de limiter les impacts sur la trésorerie et les résultats au montant en excès éventuel par rapport au plafond d'encours assuré et au montant de la franchise de la police (généralement 10% du montant couvert). Les dépassements des encours par rapport aux montants assurés font l'objet de revue périodique par les Directeurs de Pays et leurs contrôleurs financiers.

en millions d'euros	2007	2006	2005	2004 après IAS 32- 39	2004
Créances commerciales brutes	1 129	1 313	1 147	879	749
Provisions	(37)	(41)	(42)	(43)	(43)
Valeur nette	1 092	1 272	1 105	836	706
Taux de provision	-3,3%	-3,1%	-3,7%	-4,9%	-5,7%

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau stable.

7 Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement de ce rapport

Néant.

8 L'activité et les résultats de la Société Nexans

Outre son rôle de holding faîtière, Nexans assure des fonctions de financement et de gestion centralisée de la trésorerie du Groupe.

Nexans joue également le rôle de pivot pour l'encaissement d'une redevance interne liée à la recherche et au développement, à charge pour elle de répartir les contributions entre les filiales en fonction des programmes d'intérêt Groupe qu'elles mettent en œuvre.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 262 694 euros et correspond essentiellement à la facturation du coût des prestations rendues à ses filiales. Le résultat net ressort en gain à 110 030 505 euros (contre un gain de 88 094 875 euros l'année précédente). Cette amélioration est liée à la forte augmentation du résultat financier qui correspond pour l'essentiel au dividende versé à Nexans par sa filiale Nexans Participations. Une perte d'intégration fiscale nette de 672 422 euros a été comptabilisée au titre de la période.

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 1 416 217 646 euros contre 1 329 901 775 euros à la fin de l'exercice précédent.

9 Proposition d'affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de décider d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 110 030 505 euros de la manière suivante :

- report à nouveau antérieur	141 672 302 euros
- résultat de l'exercice	110 030 505 euros
- dotation de la réserve légale	41 341 euros

Total bénéfice distribuable 251 661 466 euros

Affectation du résultat

(Sur la base du nombre d'actions constituant le capital social au 31 décembre 2007)

- 2 euros par action
soit un dividende mis en distribution égal à 51.356,710 euros
- Report à nouveau après affectation 200 304 756 euros

Total 251 661 466 euros

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de décider la distribution d'un dividende de 2 euro par action portant le montant total du dividende à 51 356 710 euros sur la base du nombre d'actions constituant le capital social au 31 décembre 2007.

Toutefois, ce montant est susceptible d'être augmenté (et corrélativement le report à nouveau diminué) d'un montant total maximal de 9 622 074 euros pour tenir compte du nombre total maximal de 4 811 037 actions supplémentaires susceptibles d'être créées, entre le 1^{er} janvier 2008 et le jour de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur la distribution du dividende, par voie éventuelle (i) de levées d'options de souscription d'actions, (ii) de souscription d'actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés décidée par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2007 et qui devrait être réalisée avant ladite Assemblée Générale et (iii) de conversion des obligations convertibles en circulation.

Il sera également proposé à l'Assemblée Générale de décider que ces dividendes soient mis en paiement le 29 avril 2008.

Au cas où lors de la mise en paiement du dividende, la société Nexans détiendrait toujours certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés au titre de ces actions seront affectées au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé que les actions sont toutes de même catégorie et que la totalité du dividende mis en paiement sera éligible à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'administration qu'il lui a été précisé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices précédents ainsi que le montant des dividendes éligibles à la réfaction de 50% ou 40% ont été les suivants :

	Exercice 2004 (distribution intervenue en 2005)	Exercice 2005 (distribution intervenue en 2006)	Exercice 2006 (distribution intervenue en 2007)
Dividende par action	0 ,50 €	1 ,00 €	1,20 €
Nombre d'actions rémunérées	21 136 773	21 661 745	25 539 805
Distribution totale	10 568 386,50 €	21 661 745,00 €	30 647 766,00 €

Au titre de l'exercice 2004, toutes les actions étaient de même catégorie et toutes éligibles à la réfaction de 50%. Au titre des exercices 2005 et 2006, toutes les actions étaient de même catégorie et toutes éligibles à la réfaction de 40%.

10 Résultat des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

11 Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Aucune dépense ni charge non déductible du résultat fiscal de Nexans, telles que visées au 4 de l'article 39 du CGI, n'a été engagée au titre de l'exercice 2007.

12 Conseil d'Administration et Direction Générale

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans réunie le 10 mai 2007 a approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur pour une durée de quatre ans de Gianpaolo Caccini, Jean-Marie Chevalier, Georges Chodron de Courcel, Jacques Garaïalde et Ervin Rosenberg. L'Assemblée Générale s'est également prononcée en faveur de la nomination de trois nouveaux administrateurs pour une durée de quatre ans : Jérôme Gallot, Jean-Louis Gerondeau et Nicolas de Tavernost, tous trois considérés comme indépendants par la Société.

Etat récapitulatif de l'échéance des mandats des membres du Conseil d'Administration

<u>Année d'échéance</u>	<u>Echéance du mandat de :</u>
- 2008	Colette Lewiner
- 2010	Gérard Hauser François Polge de Combret
- 2011	Gianpaolo Caccini Jean-Marie Chevalier Georges Chodron de Courcel Jérôme Gallot Jacques Garaïalde Jean-Louis Gerondeau Ervin Rosenberg Nicolas de Tavernost

En outre, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 10 mai 2007, a modifié la composition du Comité d'Audit et des Comptes auquel siègent désormais Georges Chodron de Courcel, Jean-Louis Gerondeau et Jérôme Gallot qui préside ce Comité.

12.1 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007

	Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2007 dans toutes autres sociétés
Gérard HAUSER	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur Général de Nexans - Administrateur de Alstom, Faurecia, Aplix, Ipsen
Frédéric VINCENT	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général Délégué de Nexans - Administrateur d'Electro-Banque et d'Essex Nexans Europe - Président et administrateur de Nexans USA Inc* - Administrateur de Nexans Canada Inc.*, International Cables Co.*, Nexans Energy USA Inc.*, Liban Câbles Contracting SAL*, Liban Câbles Holding SAL*, Liban Câbles Packing SAL*, Liban Câbles SAL*
Gianpaolo CACCINI	<ul style="list-style-type: none"> - Président de Assovetro, Association des producteurs de verre italiens - Administrateur de Saint-Gobain, JM Huber Corporation*, Saint-Gobain Corporation*
Georges CHODRON DE COURCEL	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général délégué de BNP Paribas - Membre du Comité Exécutif de BNP Paribas - Président de Financière BNP Paribas SAS, Compagnie d'Investissement de Paris SAS, BNP Paribas (Suisse) SA* - Administrateur de Bouygues SA, Alstom, F.F.P. (Société Foncière Financière et de Participations), Verner Investissements SAS, Erbé SA*, BNP Paribas ZAO*, BNL (Banca Nazionale del Lavoro)*, Scor Holding (Switzerland) AG* - Membre du Conseil de Surveillance de Lagardère SA - Censeur de Exane, Scor SA, Safran
Jacques GARAÏALDE	<ul style="list-style-type: none"> - Managing Director de Kohlberg Kravis Roberts & Co. Ltd - Président du Conseil d'Administration de PagesJaunes Groupe - Président-Directeur Général de Médiannuaire Holding - Administrateur de Legrand, Tarkett SA - Membre du Comité de Direction de Société d'Investissement Familiale
Ervin ROSENBERG	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller du Président de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque - Administrateur de Carbone Lorraine - Membre du Conseil de Surveillance de LCF Rothschild Financial Services, Mobility Saint Honoré - Président-Directeur Général de Financière Savoisiennne - Censeur de Compagnie Financière Edmond de Rothschild

	Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2007 dans toutes autres sociétés
	Banque
Jean-Marie CHEVALIER	<ul style="list-style-type: none"> - Professeur de Sciences Economiques à l'Université Paris IX Dauphine - Directeur au Cambridge Energy Research Associates
Colette LEWINER	<ul style="list-style-type: none"> - Vice President, Global Leader Energy, Utilities & Chemicals de Cap Gemini - Administrateur de La Poste, TGS-NOPEC Geophysical Company ASA * - Membre du Conseil Stratégique des Technologies de l'information rapportant au Premier Ministre - Membre de l'Académie des Technologies
François POLGE DE COMBRET	<ul style="list-style-type: none"> - Senior Advisor de UBS Investment Bank - Administrateur de Renault et Bouygues Telecom - Membre du Conseil de Surveillance de Safran
Jérôme GALLOT	<ul style="list-style-type: none"> - Président de CDC Entreprises - Administrateur de ICADE, Caixa Seguros *, Plastic Omnium, CNP Assurances - Membre du Conseil de Surveillance de CNP Assurances, Compagnie Nationale du Rhône (CNR), NRJ Group, Schneider Electric SA - Censeur de Oseo
Jean-Louis GERONDEAU	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Directoire de Zodiac - Administrateur de Faurecia, Sicma Aero Seat, Avox-Eros Services Inc *, Avox Systems Inc *, Evac International OY *, Evac OY *, Marine Holding Corp *, Zodiac Espanola *, Zodiac Automotive UK *, Air Cruisers *, Sicma Aero Seat Services *, Zodiac Automotive US *, Zodiac US Corporation *, Zodiac Group of Australia *, MAG Aerospace Industries Inc *, C&D Zodiac *, C&D Aerospace Canada * - Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'Institut de Développement Industriel (IDI) - Président de Aerazur, Intertechnique, Aerazur Newco, Zodiac Marine Holding, Zodiac Airline Equipment LLC *
Nicolas de TAVERNOST	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Directoire de M6 - Membre du Conseil de Surveillance de RTL - Administrateur de Antena 3*, GL Event SA, Extension TV SA, TF6 Gestion SA et Société Nouvelle de Distribution SA - Président de l'Association des Télévisions Commerciales Européennes (ACT) *

(*) Mandats exercés dans des sociétés étrangères.

12.2 Rémunération totale et avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social

12.2.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs a été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2006, avec effet à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2006.

Les modalités de fixation et de répartition des jetons de présence décidées par le Conseil d'Administration comportent une partie fixe et une partie variable qui est fonction de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil et leur participation aux comités.

Le Conseil d'Administration du 27 mars 2007 a défini les modalités de répartition des jetons de présence de la manière suivante :

- chacun des administrateurs, y compris le Président, perçoit 17 500 euros d'allocation fixe ;
- chacun des administrateurs, y compris le Président, perçoit 2 000 euros de plus pour chaque séance du Conseil à laquelle il participe, plafonné à 12 000 euros par administrateur ;
- chacun des membres du Comité d'Audit et des Comptes perçoit 3 000 euros par réunion, plafonné à 12 000 euros par an ;
- chacun des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations perçoit 3 000 euros par réunion, plafonné à 12 000 euros par an.

Ainsi, Gianpaolo Caccini, Georges Chodron de Courcel, François Polge de Combret et Ervin Rosenberg ont reçu au titre de 2007 38 500 euros ; Gérard Hauser, Jean-Marie Chevalier, Colette Lewiner et Jacques Garaïalde ont reçu 29 500 euros ; Jérôme Gallot a reçu 27 267 euros ; Jean-Louis Gerondeau a reçu 25 267 euros et Nicolas de Tavernost a reçu 21 267 euros. Par ailleurs, les administrateurs sortants ont reçu les montants suivants : 13 233 euros pour Jean-Louis Vinciguerra, 8 233 euros pour Patrick Puy et 6 233 euros pour Yves Lyon-Caen.

Ainsi, le montant de jetons de présence alloués au titre de l'exercice 2007 et versés aux membres du Conseil d'Administration fin 2007 s'élève à 345 801 euros. En tenant compte du versement effectué en mai 2007 pour les administrateurs sortants, le montant total de jetons de présence alloués au titre de l'exercice 2007 s'élève à 373 500 euros.

12.2.2 Rémunération du Président-Directeur Général

Les éléments de sa rémunération sont indiqués dans le tableau récapitulatif suivant :

	MONTANTS DUS AU TITRE DE 2006	MONTANTS VERSES EN 2006	MONTANTS DUS AU TITRE DE 2007	MONTANTS VERSES EN 2007
REMUNERATION FIXE	791 670 euros	791 670 euros	800 000 euros	800 000 euros
REMUNERATION VARIABLE	858 880 euros	712 000 euros	1 400 000 euros	858 880 euros
JETONS DE PRESENCE	25 000 euros	50 000 euros ⁽¹⁾	29 500 euros	29 500 euros
AUTRES AVANTAGES	1 836 euros	1 836 euros	1 836 euros	1 836 euros
TOTAL	1 677 386 euros	1 555 506 euros ⁽²⁾	2 231 336 euros	1 690 216 euros ⁽²⁾

(1) 25 000 euros au titre des jetons de présence dus pour l'exercice 2005 et 25 000 euros au titre des jetons de présence dus pour l'exercice 2006.

(2) Rémunération brute totale avant impôts (base DADS).

Conformément aux décisions du Conseil d'administration du 23 novembre 2006, la rémunération variable du Président Directeur Général, au titre de l'exercice 2007, représente 100 % de son salaire de base (contre 80 % précédemment) et peut varier, en fonction de la réalisation des objectifs qui lui sont fixés par le Conseil d'administration de 0 % à 175 % de ce salaire (contre 0 à 150 % précédemment). Cette rémunération variable a été calculée en fonction d'objectifs quantitatifs pour 60 %, fondés sur le résultat opérationnel et le ROCE, et sur une base qualitative pour 40 %, fondée sur l'appréciation de sa performance individuelle.

Le Président-Directeur Général bénéficie du régime de retraite additionnelle mis en place pour les cadres dirigeants du Groupe.

Le Président-Directeur Général ne bénéficie d'aucune disposition prévoyant une indemnité au cas où il serait conduit à quitter ses fonctions de mandataire social. Il est titulaire d'un contrat de travail avec l'une des filiales principales du Groupe établi avant l'introduction en bourse de Nexans, dont l'application est suspendue pendant la durée de son mandat. Si ce dernier venait à être interrompu pour quelque motif que ce soit, son contrat de travail reprendrait effet de plein droit. Il bénéficierait alors, en cas de cessation de ce contrat quelle qu'en soit la cause, d'une clause de non-concurrence prévoyant le versement d'une indemnité égale à sa rémunération brute totale perçue au cours des 12 derniers mois précédant la cessation de son mandat de Président de Nexans. Par ailleurs, en cas de licenciement (sauf pour faute lourde ou grave), il aurait droit en outre au versement d'une indemnité égale à sa rémunération brute totale perçue au cours des 12 derniers mois précédant la cessation de son mandat de Président de Nexans.

12.2.3 Rémunération du Directeur Général Délégué

Les éléments de sa rémunération sont indiqués dans le tableau récapitulatif suivant :

	MONTANTS DUS AU TITRE DE 2006 ⁽¹⁾	MONTANTS VERSES EN 2006	MONTANTS DUS AU TITRE DE 2007	MONTANTS VERSES EN 2007
REMUNERATION FIXE	287 505 euros	287 505 euros	460 000 euros	460 000 euros
REMUNERATION VARIABLE ET PRIMES	336 996 euros	-	406 990 euros	436 996 euros ⁽²⁾
AUTRES AVANTAGES	2 618 euros	2 618 euros	4 188 euros	4 188 euros
TOTAL	627 119 euros	290 123 euros	871 178 euros	901 184 euros ⁽³⁾

(1) Rémunération *pro rata temporis* au titre du mandat social exercé depuis le 15 mai 2006.

(2) Dont 100 000 euros au titre de son contrat de travail en vigueur avant le mandat social.

(3) Rémunération brute totale avant impôts (base DADS).

Conformément aux décisions du Conseil d'administration du 23 novembre 2006, la rémunération variable du Directeur Général Délégué, au titre de l'exercice 2007, est inchangée et représente 60 % de son salaire de base. Au titre de l'exercice 2007, elle peut varier, en fonction de la réalisation des objectifs qui lui sont fixés par le Conseil d'administration de 0 % à 100 % de ce salaire (contre 90 % précédemment). Cette rémunération variable a été calculée en fonction d'objectifs quantitatifs pour 70%, fondés sur le résultat opérationnel et le ROCE opérationnel, et d'objectifs qualitatifs individuels pour 30 %.

Le Directeur Général Délégué bénéficie du régime de retraite additionnelle mis en place pour les cadres dirigeants du Groupe.

Le Directeur Général Délégué ne bénéficie d'aucune disposition prévoyant une indemnité au cas où il serait conduit à quitter ses fonctions de mandataire social. Il est toutefois titulaire d'un contrat de travail avec Nexans dont l'application est suspendue pendant la durée de son mandat. Si ce dernier venait à être interrompu pour quelque motif que ce soit, son contrat de travail reprendrait effet de plein droit. En cas de licenciement (sauf pour faute lourde ou grave), il aurait droit, en sus de l'indemnité conventionnelle de licenciement, au versement d'une indemnité égale à vingt quatre fois sa dernière rémunération mensuelle (avec bonus) précédant la cessation de son mandat de Directeur Général Délégué de Nexans.

12.3 Montant provisionné

Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par Nexans au 31 décembre 2007 aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué s'élève à 7,7 millions d'euros.

12.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Outre les accords décrits aux paragraphes 12.2.2 et 12.2.3 ci-avant dont sont bénéficiaires respectivement le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué, les autres membres salariés du Comité Exécutif de Nexans, auraient droit en cas de licenciement (pour un motif autre que la faute lourde ou grave) au versement d'une indemnité égale à deux ans de leur rémunération brute totale. Cette indemnité viendrait en complément de leur indemnité

conventionnelle de licenciement, sauf pour deux d'entre eux, pour lesquels le montant est fixé à deux ans de leur rémunération brute totale.

Par ailleurs, en cas d'offre publique portant sur les actions Nexans, les membres du Comité Exécutif (y compris le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué), comme tous les salariés du Groupe, pourraient pendant la période d'offre immédiatement lever la totalité de leurs options de souscription d'actions et céder toutes les actions provenant de l'exercice de leurs options.

12.5 Etat récapitulatif des opérations des dirigeants mentionnés à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

Les opérations déclarées à l'AMF par les dirigeants au cours de l'exercice 2007 sont résumées dans le tableau récapitulatif suivant :

Mandataires sociaux	Date de l'opération en 2007	Nature de l'opération	Description de l'instrument financier	Prix (en euros)	Montant brut (en euros)
Jean-Louis Gerondeau	26/06	Acquisition	Actions	120,48	12 133
Gérard Hauser	01/02	Souscription	Levées d'options	11,62	367 471
		Couverture		103,82	
	02/02	Souscription	Levées d'options	11,62	62 911
		Couverture		103,20	
	12/02	Souscription	Levées d'options	11,62	5 368
		Couverture		103,21	
		Souscription	Levées d'options	27,82	347 750
		Couverture		103,21	
	21/05	Cession	Actions	113,26	3 703 602
Frédéric Vincent	28/02	Souscription	Levées d'options	11,62	217 875
		Couverture		94,95	
	25/04	Souscription	Levées d'options	11,62	72 625
		Cession	Actions	107,09	669 312
	21/05	Cession	Actions	113,26	2 123 625

Membres du Comité Exécutif	Date de l'opération en 2007	Nature de l'opération	Description de l'instrument financier	Prix (en euros)	Montant (en euros)
Véronique Guillot-Pelpel	29/05	Souscription	Levées d'options	11,62	188 825
	18/06	Acquisition	Parts de FCPE investi en actions Nexans	121,64	14 329
	26/11	Cession	Actions	89,95	325 169
Michel Lemaire	02/02	Souscription	Levées d'options	11,62	72 625
		Couverture		87,29	

Membres du Comité Exécutif	Date de l'opération en 2007	Nature de l'opération	Description de l'instrument financier	Prix (en euros)	Montant (en euros)
		Souscription Couverture	Levées d'options	27,82	278 200
	18/06	Acquisition	Parts de FCPE investi en actions Nexans	82,16 121,64	14 329
Pascal Portevin	23/04	Souscription Cession	Levées d'options Actions	11,62 108,10	627 5 837
	25/04	Souscription	Levées d'options	11,62	23 240
	26/04	Souscription Cession	Levées d'options Actions	11,62 108,10	48 758 453 588
	15/05	Cession	Actions	115,26	2 161 125
	18/06	Acquisition	Parts de FCPE investi en actions Nexans	121,64	3 800
	20/11	Souscription Couverture	Levées d'options	27,82 91,62	278 200
	Personnes liées à Pascal Portevin	11/05	Cession	Actions	112,27
	11/05	Cession	Actions	112,27	112 270
Yvon Raak	05/02	Cession	Actions	103,60	105 983
	19/04	Souscription	Levées d'options	11,62	72 625
	23/04	Souscription Couverture	Levées d'options	27,82 108,03	347 750
	24/04	Cession	Parts de FCPE investi en actions Nexans	107,23	58 818
	15/05	Cession	Actions	115,26	1 440 750
	18/06	Acquisition	Parts de FCPE investi en actions Nexans	121,64	14 329
Personnes liées à Yvon Raak	05/02	Cession	Actions	102,60	112 860
	05/02	Cession	Actions	102,50	112 750
	02/05	Cession	Actions	107,62	336 312
	10/05	Cession	Actions	114	37 050
	16/05	Cession	Actions	114,36	320 208

Bruno Thomas	12/03	Acquisition	Parts de FCPE investi en actions Nexans	93,23	10 000
	16/04	Cession	Actions	102,34	1 279 250
	21/05	Souscription	Levée d'options	11,62	145 250
	18/06	Acquisition	Parts de FCPE investi en actions Nexans	121,64	14 329
	07/09	Souscription	Levée d'options	27,82	278 200
Gordon Thursfield	25/04	Souscription	Levées d'options	11,62	29 050
		Cession	Actions	107,11	267 775
	16/05	Cession	Actions	113,53	22 706

* Exclut l'opération du 20/04/2007 déclarée au nom de Michel Lemaire, qui n'a pas été réalisée.

13 Informations sur la répartition du capital et des droits de vote de Nexans

En fonction des informations reçues en application de l'article L. 233-7 du Code de Commerce, les actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote de la société au 31 décembre 2007 sont :

- les sociétés FMR Corp. (Etats-Unis) et Fidelity International Limited (FIL) (Bermudes).

Les franchissements de seuils légaux intervenus au cours de l'exercice 2007 sont les suivants :

- Morgan Stanley & Co International Ltd contrôlée par Morgan Stanley a déclaré les 9 et 10 janvier 2007 avoir franchi respectivement à la hausse, le 8 janvier le seuil de 5% du capital, puis à la baisse le 9 janvier ce même seuil et détenir à ce moment-là 607 493 actions, soit 2,41 % du capital et 2,39 % des droits de vote ;
- le 6 mars 2007, la société Dodge & Cox (Etats-Unis) a déclaré avoir franchi à la hausse, le 28 février, le seuil de 10% des droits de vote de la société et détenir à ce moment-là 1 866 440 actions représentant 3 032 880 droits de vote, soit 7,35% du capital et 11,33% des droits de vote;
- JPMorgan Asset Management (UK) contrôlée par la société JPMorgan Chase & Co., agissant pour le compte de filiales exerçant une activité de gestion pour compte de tiers, a déclaré le 24 mai 2007 avoir franchi en hausse, le 15 mai, le seuil de 5% du capital et détenir pour le compte de ces tiers, 1 299 870 actions représentant 5,11% du capital et 4,85% des droits de vote;
- la société anonyme Natixis (Paris) a déclaré les 12 et 18 juin 2007, avoir franchi respectivement à la hausse, le 1^{er} juin, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société, puis à la baisse le 8 juin ces mêmes seuils et détenir finalement 910 777 actions, soit 3,56% du capital et 3,38% des droits de vote;
- le 22 juin 2007, les sociétés FMR Corp. et Fidelity International Limited (FIL) – Etats-Unis, agissant pour le compte de fonds communs gérés par leurs filiales, ont déclaré avoir franchi en hausse, le 18 juin, les seuils de 5% du capital et des droits de vote, et détenir à ce moment-là pour le compte de ces fonds, 1 399 342 actions, soit 5,47% du capital et 5,19% de droits de vote;
- JPMorgan Asset Management (UK) contrôlée par la société JPMorgan Chase & Co., agissant pour le compte de filiales exerçant une activité de gestion pour compte de tiers,

a déclaré les 12 et 18 juillet 2007 avoir franchi, en hausse, le 4 juillet, le seuil de 5% des droits de vote, puis en baisse ce même seuil le 5 juillet et détenir finalement pour le compte de ces tiers, 1 339 139 actions représentant 5,23% du capital et 4,96% des droits de vote;

- le 16 août 2007, JPMorgan Asset Management (UK) contrôlée par la société JPMorgan Chase & Co., a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 août, le seuil de 5% du capital et détenir à ce moment-là 1 253 515 actions, soit 4,89% du capital et 4,64% des droits de vote;
- la société Dodge & Cox (Etats-Unis) a déclaré les 28 et 31 août 2007 avoir franchi respectivement à la baisse, le seuil de 10% des droits de vote le 23 août, puis celui de 5% du capital le 28 août. La société Dodge & Cox (Etats-Unis) a déclaré détenir finalement à ce moment-là 1 266 440 actions représentant 2 532 880 droits de vote, soit 4,94% du capital et 9,38% des droits de vote;
- le 5 septembre 2007, la société JPMorgan Asset Management (UK) contrôlée par la société JPMorgan Chase & Co., agissant pour le compte de filiales exerçant une activité de gestion pour compte de tiers, a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 août 2007, le seuil de 5% du capital et détenir 1 284 378 actions, soit 5,01% du capital et 4,75% des droits de vote;
- la société Dodge & Cox (Etats-Unis) a déclaré le 6 septembre 2007 avoir franchi à la baisse, le seuil de 5% des droits de vote le 31 août et détenir finalement 1 266 440 actions, soit 4,94% du capital et 4,90% des droits de vote. Ce franchissement de seuil résulte de la perte de droits de vote double par suite de la conversion au porteur, par la société Dodge & Cox, de ses actions Nexans;
- le 20 septembre 2007, les sociétés FMR Corp. (Etats-Unis) et Fidelity International Limited (FIL) (Bermudes) ont déclaré avoir franchi en hausse, le 13 septembre, les seuils de 10% du capital et des droits de vote et détenir 2 616 254 actions, soit 10,21% du capital et 10,12% de droits de vote. Elles ont précisé ne pas avoir l'intention d'acquérir des actions et des droits de vote de Nexans dans le but d'en prendre le contrôle, ou d'être représentées au conseil d'administration;
- JPMorgan Asset Management (UK) contrôlée par la société JPMorgan Chase & Co., agissant pour le compte de filiales exerçant une activité de gestion pour compte de tiers, a déclaré le 22 novembre 2007, avoir franchi en baisse, le 15 novembre, le seuil de 5% du capital et détenir 1 276 358 actions, soit 4,98% du capital et 4,94% des droits de vote.

La participation des salariés au capital représente 1% (dont 91% via des FCPE) du capital social au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2007, le montant du capital social est de 25 678 355 euros divisé en 25 678 355 actions de un (1) euro chacune de valeur nominale. Ce montant résulte des levées de 360 975 options de souscription d'actions intervenues entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2007 et 52 425 options de souscription d'actions entre le 1^{er} juillet 2007 et le 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 220 720 et le nombre total de droits de vote à 25 899 075. En vertu des statuts, un actionnaire ne peut exprimer au titre des votes simples qu'il émet, tant en son nom personnel que comme mandataire, plus de 8% (et 16% au titre des votes doubles) des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une assemblée générale.

14 Programme de rachat d'actions propres par la Société

L'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2007 a autorisé la société à opérer sur ses propres actions dans les conditions qu'elle a fixées. Cette autorisation n'a pour le moment pas été mise en œuvre par le Conseil d'Administration. La société ne détient donc à cette date aucune de ses propres actions.

15 Compte rendu de l'utilisation faite des autorisations d'augmentation de capital

- Pour mémoire, le 7 juillet 2006, Nexans a émis, par appel public à l'épargne, un emprunt d'environ 280 millions d'euros représenté par 3 794 037 obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange contre des actions existantes (OCEANE) de valeur nominale unitaire de 73,80 euros (visa AMF n° 06-242 en date du 29 juin 2006). La durée de cet emprunt est de 6 ans et 178 jours. L'amortissement normal doit ainsi s'effectuer en totalité le 1er janvier 2013 par remboursement au prix de 85,7556 euros par OCEANE, soit 116% de leur valeur nominale. La Société dispose toutefois d'une option de remboursement anticipé. Les OCEANE portent intérêt à un taux de 1,50% l'an, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année. Le taux de rendement actuariel brut des OCEANE est de 3,75% (en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé). L'option de conversion ou d'échange des OCEANE peut être exercée par les porteurs d'OCEANE à compter du 7 juillet 2006 et jusqu'au 7e jour ouvré qui précède la date de remboursement normal ou anticipé à raison d'une action par obligation (sous réserve des ajustements prévus par la loi). Au 31 décembre 2007, la totalité des OCEANE 1,50% 7 juillet 2006 - 1er janvier 2013 restaient en circulation.
- En 2007, Nexans a annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salarié au moyen d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles. La réalisation de cette opération a été décalée à 2008. Il s'agira de la troisième opération d'actionnariat salarié menée par le Groupe sur un périmètre international. Deux formules de souscription seront proposées par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (sauf particularités locales) : une formule dite « classique » permettant aux salariés de souscrire des actions Nexans à un prix unitaire comprenant une décote de 20 % par rapport au cours de référence, et une formule structurée dite « à effet de levier », offrant une garantie du montant investi par les salariés et un multiple de la performance éventuelle du titre. Nexans souhaite ainsi renforcer le lien existant avec ses collaborateurs, tant en France qu'à l'étranger, et les associer étroitement aux développements et aux résultats futurs du Groupe.
- Par ailleurs, au 31 décembre 2007, 1 070 250 options de souscription d'actions Nexans réservées au personnel restent en vigueur, soit 4,17% du capital, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Nexans.

Un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital est joint en annexe. Ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2007.

16 - Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité

16.1 Conséquences environnementales de l'activité

16.1.1 Politique du Groupe Nexans en matière d'environnement

L'environnement et la sécurité des biens et des personnes sont au cœur des préoccupations de Nexans. La politique du Groupe est définie dans la charte « Maîtrise des risques » signée par le Président et diffusée à l'ensemble des sites dans le monde et disponible sur le site intranet. Celle-ci porte sur l'amélioration continue des sites de production, grâce à des audits de contrôle ainsi que sur l'évaluation des risques liés aux produits et procédés de fabrication.

L'engagement de Nexans dans la protection de l'environnement passe également par la formation du personnel à un ensemble de bonnes pratiques dans le domaine.

Sur le plan de l'organisation, la politique de l'environnement est pilotée par la direction Industrielle du Groupe, directement rattachée à la direction des Opérations Stratégiques. La direction Industrielle supervise la stratégie industrielle, les budgets d'investissement, l'ingénierie des grands projets industriels. Cette direction gère par ailleurs les projets transversaux et notamment le développement des produits et des processus ainsi que le parc machine du Groupe. Dans chacun de ces domaines, elle s'assure du respect et de la protection de l'environnement.

Les règles édictées et les objectifs fixés par la direction Industrielle en matière environnementale s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise à travers le monde, y compris aux filiales à l'étranger.

Le programme d'amélioration continue des sites de production est suivi par le Comité Environnement qui réunit la direction des Opérations Stratégiques, la direction Industrielle, la direction Technique, la direction des Achats, la direction Juridique, la direction des Risques et la direction des Ressources Humaines et de la Communication.

Management de l'environnement : mesures prises pour assurer le respect des règles en vigueur

L'objectif du Groupe est de réduire les risques de pollution et de maîtriser les coûts environnementaux (consommation d'énergie, de matières premières ou de produits dangereux, élimination et recyclage des déchets).

Un manuel Environnement Groupe, validé par le Comité Exécutif, a été mis en place en janvier 2005 et adressé à tous les sites de production. Il décrit les dispositions du système de management environnemental mis en place au sein de Nexans et notamment les objectifs, procédures, plans de crise et outils à la disposition des sites.

Il constitue un document de référence pour les systèmes de Management Environnemental des usines. Il rappelle l'organisation du Groupe et le rôle des directions Pays quant à la responsabilité de la mise en œuvre de la Politique Environnementale du Groupe.

En ligne avec la norme ISO 14001, la gestion de l'environnement s'appuie sur un suivi annuel de l'ensemble des sites à l'aide d'un questionnaire abordant 12 thèmes environnementaux et au travers d'une grille de notation. Ce questionnaire recense par ailleurs les investissements réalisés durant l'année pour améliorer les performances environnementales. Quant à la grille de notation, elle évolue chaque année en fonction de l'évolution de la réglementation et des axes d'amélioration souhaités par le Groupe. En 2007 comme en 2006, les points particulièrement

évalués portent sur le recyclage de l'eau dans les usines, pour en limiter la consommation, le recyclage et la valorisation des déchets, mais également sur l'identification des risques environnementaux majeurs (avec mise en place de plans de crise adaptés), ainsi que sur le stockage des fluides dangereux.

Une fois les questionnaires analysés, des recommandations sont renvoyées aux sites sous forme de synthèses et de diagrammes. Elles permettent de corriger la situation par des plans d'action adaptés aux sites en vue d'améliorer leur gestion de l'environnement.

Un suivi de recommandations est effectué une fois par an.

Depuis 2003, le Groupe a mis en place un programme d'audits des sujets traités par le questionnaire, réalisés par une société extérieure spécialisée.

Depuis lors, sur ce principe au moins 25 sites sont audités chaque année et, en cas de bonne gestion de l'environnement, se voient attribuer le label EHP (Environnement Hautement Protégé, label interne à Nexans) correspondant à des normes exigeantes en la matière. Sur les 26 sites audités en 2007, 16 ont obtenu ce label : 3 en France, 3 en Allemagne, 3 en Corée, 2 en Norvège, 2 en Belgique, 2 aux USA et 1 en Irlande.

Au total à fin 2007, 50 sites du Groupe ont reçu le label EHP, soit 5 de plus par rapport à fin 2006.

Les sites n'ayant pas obtenu le label EHP ont reçu des recommandations à mettre en oeuvre pour l'obtenir et ont lancé des actions correctives. Ces actions sont intégrées dans les plans à 3 ans des usines.

Ce programme, uniforme pour l'ensemble des sites audités, permet de vérifier toutes les informations concernant les consommations de matières (eau, solvants, énergie, emballages, etc.), les rejets dans l'air et dans l'eau, le niveau de protection du sol, l'état des stockages, les volumes de déchets et les modes de recyclages, ainsi que les impacts des activités du groupe en termes de bruit. Parallèlement à ce système très performant, un certain nombre d'usines du Groupe sont engagées dans un processus de certification ISO 14 001. 37 sites du Groupe sont certifiés ISO 14001 soit 4 de plus qu'en 2006.

16.1.2 Conséquences environnementales de l'activité et mesures prises pour en limiter l'impact

L'impact sur l'environnement des principales activités de Nexans peut se résumer selon les secteurs, comme suit :

Métallurgie du cuivre et de l'aluminium

Les principales ressources concernées sont l'énergie (gaz naturel) et l'eau qui est utilisée pour la vapeur et le refroidissement. L'essentiel de l'eau consommée est recyclé (95 %).

Câbles d'énergie et de télécommunication cuivre

La fabrication des conducteurs (tréfilage et câblage) est consommatrice d'énergie électrique pour le recuit et d'eau additionnée d'huile en émulsion pour la lubrification du tréfilage. Les rejets sont filtrés, traités et recyclés.

La fabrication des câbles par extrusion nécessite de grandes quantités d'eau de refroidissement, qui sont recyclées. La consommation reste donc faible.

Les rejets dans l'air sont faibles car ils sont traités par des aspirateurs filtres spécifiques à chaque installation.

La consommation de solvants est très faible au regard des très grandes quantités de câbles produites (cela concerne essentiellement les encres de marquage qui font l'objet de traitements spécifiques : petites armoires de stockage, hottes aspirantes pour le nettoyage des pistolets encreurs ou des molettes).

Recyclage des déchets

Le Groupe Nexans est très impliqué dans le recyclage de ses déchets de fabrication et a recyclé 21 993 tonnes de déchets de câbles usines en 2007, en provenance de la plupart des sites européens du Groupe, ainsi que 4 937 tonnes de câbles en fin de vie, collectés directement chez des clients de Nexans (soit 26 930 tonnes de déchets traités au total). En 2008, le Groupe a conclu un partenariat en vue de renforcer ses activités de recyclage via la constitution d'une joint-venture avec Sita.

Par ailleurs, le tri très poussé des déchets d'usine, en plus du recyclage des déchets câbles, permet de valoriser la plupart d'entre eux : bois, papier, carton, produits ferreux, huiles machines, batteries, déchets spéciaux, etc.

A ce titre, des investissements spécifiques ont été lancés ou démarrés. Par exemple, le raffinage et la production de fil machine à partir des déchets de cuivre nu a démarré en 2007 à l'usine de Lens, où 23 000 tonnes de fil machine ont été produites en 2007.

Indicateurs environnementaux

Les indicateurs suivants permettent de suivre l'évolution des impacts environnementaux pour l'année 2007 :

	2007	2006 ⁽¹⁾	2005 ⁽¹⁾
Consommation d'énergie	1 715 000 MWh	1 615 000 MWh	1 480 800 MWh
dont électricité	913 000 MWh	893 200 MWh	838 100 MWh
Tonnage de déchets	93 500 t	97 500 t	91 300 t
dont déchets spéciaux	6 200 t	4800t	7 400 t
Nombre de sites suivis	98*	91	79
Consommation d'eau	4 743 000 m ³	4 452 000 m ³	4 430 000 m ³
Consommation de solvants	740 t ₍₂₎	1 500 t ₍₂₎	1 500 t
Consommation cuivre	718 000 t	841 000 t	809 000 t
Consommation aluminium	154 000 t	140 000 t	133 000 t

(*) : OLEX est intégré dans les indicateurs 2007

(1) A périmètre historique,

(2) : Le site de SIMCOE a quitté le Groupe. Seuls les solvants sont pris en compte pour leurs impacts sur l'environnement.

(3) Comprenant outre les Solvants , les acides et bases (300 t),

Ces chiffres sont une estimation basée sur les données collectées.

Au-delà des mesures déjà indiquées précédemment, il convient également de noter dans les priorités que le Groupe considère :

- les efforts consacrés à l'élimination des transformateurs au pyralène (PCB) avant 2010 selon un plan pluriannuel (principalement en France ,voir ci-dessous le tableau des investissements),
- le remplacement des chaudières fuel par des chaudières à gaz moins polluantes ou des anciens appareils de chauffage par des appareils moins consommateurs d'énergie,
- le traitement de l'air et des rejets gazeux via des systèmes de ventilation, d'aspiration et de traitement,
- l'élimination progressive des cuves de stockage enterrées simple enveloppe.

Un suivi particulier est également mené sur la rétention des liquides dans les zones de stockage et d'utilisation (par exemple les stockages d'huiles).

Dépenses environnementales

En 2007, le total des dépenses consacrées à l'environnement est de 7,3 millions d'euros.

Ces dépenses couvrent notamment les éléments suivants : les taxes à caractère environnemental (ex : taxes sur l'eau), l'entretien (comme l'achat de filtres), les analyses et contrôles, les redevances et les permis.

Investissements en matière d'environnement et provisions pour risques

Les investissements

Les investissements consacrés à l'environnement par les sites de production sont résumés dans le tableau suivant :

Année 2007 (en milliers d'euros)	Protection du sol et des eaux	Protection de l'air et économies d'énergie	Réduction des déchets et divers	Bruit	Elimination des transformateurs PCB (en France)
Montant	1 338	2 428	263	10	448
Total	4 487				

En 2006, les investissements réalisés étaient de l'ordre de 4 ,368 millions d'euros.

Les provisions pour risque

Au 31 décembre 2007, le montant des provisions pour risques en matière d'environnement s'élève à 7,304 millions d'euros. En outre, d'éventuelles dépenses pourraient être effectuées visant la dépollution de sites fermés et susceptibles d'être cédés, dépenses que la société estime inférieures à la valeur de marché des sites considérés.

16.2 Aspects sociaux

16.2.1 Effectifs

Au cours de l'année 2007, les effectifs de Nexans ont augmenté de 3.5%. Cet accroissement reflète la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe et illustre sa volonté de se doter des ressources humaines nécessaires pour accompagner sa croissance.

Effectifs du Groupe

Zone	2005	2006	2007
Europe	14 274	14 372	15 184
Asie Pacifique	1 270	2 459	2 273
Amérique du Nord	1 835	1 961	1 870
Reste du Monde	2 205	2 358	2 571
Nexans	19 584	21 150	21 898

Europe

L'Europe emploie 69,3 % des effectifs totaux du Groupe. La progression de 5,5 % des effectifs en 2007 résulte essentiellement de la forte activité dans le domaine des infrastructures d'énergie, en particulier en Norvège, et des faisceaux pour l'automobile en Europe Centrale.

Amérique du Nord

Les effectifs de cette Zone ont diminué de 4,6 % en 2007. Cette évolution correspond au désinvestissement des activités de fils émaillés au Canada, qui a induit une sortie du périmètre de 145 personnes. Par ailleurs, l'activité des faisceaux pour camions a généré une augmentation des effectifs au Mexique.

Asie - Pacifique

Les effectifs en Asie-Pacifique ont baissé en 2007 de 7,6 %. L'impact de la cession des activités de fils émaillés sur le site de Tianjin en Chine, ainsi que la liquidation de la joint-venture Vina Daesung au Vietnam expliquent cette réduction d'effectifs. En revanche, le dynamisme du marché des câbles en Chine a conduit à de nombreux recrutements.

Reste du monde

Cette Zone affiche une croissance de 9 % de ses effectifs, en ligne avec le renforcement de l'activité dans les pays en croissance tels que la Turquie ou le Brésil.

Détails Hommes - Femmes

Pourcentage de femmes par rapport à l'effectif total au 31 décembre 2007

	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Reste du Monde	Total
Total	31,4	27,1	17,6	6,8	26,8
Cadres	18,2	20,9	22,1	19,5	19,3
Non Cadres	33,0	27,9	16,4	4,4	27,8

En 2007, les femmes représentent 26,8 % des employés de Nexans dans le monde. Grâce aux actions menées, notamment en France, les effectifs féminins sont en nette augmentation.

Les femmes ont accès chez Nexans, dans de nombreux pays, à des postes de management; en effet, quelle que soit la Zone considérée, les femmes représentent environ 19% du management. Des politiques locales viennent asseoir cette évolution favorable, par exemple aux Etats-Unis qui est un « *Equal Opportunity Employer* » ou en France, qui a mis en place un Observatoire de la mixité. Cet observatoire a pour vocation de suivre des indicateurs clés concernant par exemple les écarts de salaires sur des métiers identiques.

Mouvements par Zones (*)

	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Reste du monde	Total Groupe
Départs naturels hors retraites	-619	-96	-192	-130	-1 037
Départs accompagnés	-177	0	-1	-1	-179
Retraites	-132	-25	-11	-14	-182
Embauches	1 265	165	329	392	2 151
Effets périmètre	-4	-145	-175	0	-324

(*) Chiffres hors Activité Faisceaux automobiles.

En 2007, les recrutements ont crû de manière significative ; ils sont effectués de façon ciblée, au service des besoins exprimés par le Groupe et sont le reflet d'une croissance dynamique partout dans le monde.

Mobilité internationale

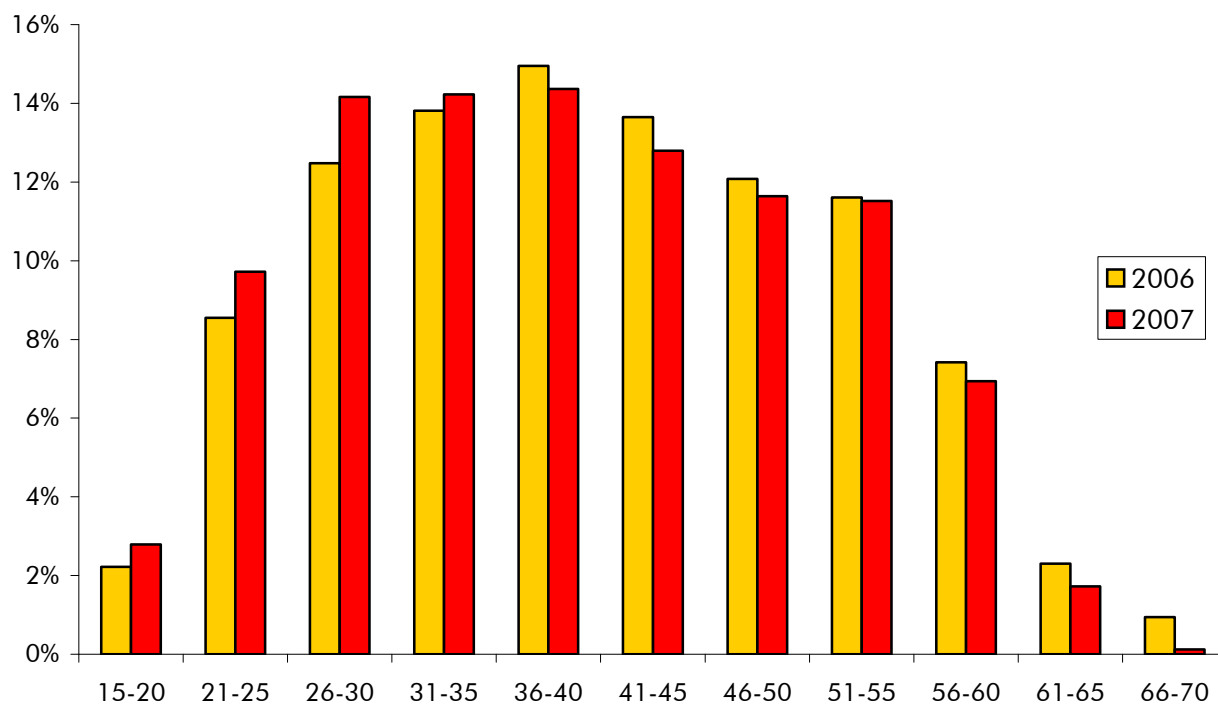
En 2007, la politique de mobilité internationale a été consolidée afin d'assurer l'égalité de traitement entre tous les expatriés du Groupe, quel que soit leur pays d'origine. Des études sociales et fiscales sont systématiquement lancées afin de réduire les coûts pour le Groupe.

La mobilité internationale est considérée chez Nexans comme un instrument de transfert des expertises, permettant de contribuer au développement personnel et professionnel des salariés, d'accompagner la croissance et de véhiculer la culture du Groupe à travers le monde. La mobilité internationale continuera d'être encouragée par Nexans.

Pyramide des âges

L'âge moyen des salariés du Groupe est de 41,3 ans.

Pyramide des âges, 2006-2007



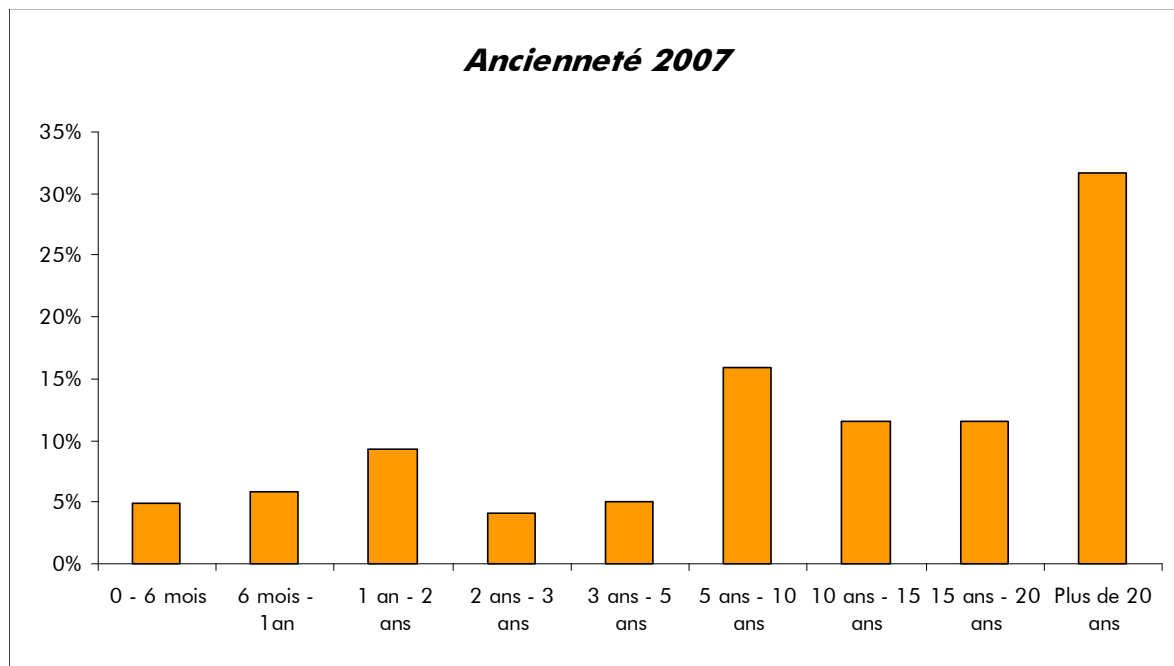
La pyramide des âges chez Nexans met en exergue les challenges démographiques auxquels le Groupe doit répondre.

- En Europe, on constate un vieillissement de la population. Dans le cadre de son plan stratégique, le Groupe devra d'ici à fin 2009 faire face à des besoins en recrutement importants. Des politiques de recrutement de personnel qualifié ont été mises en place et des efforts significatifs ont été faits afin d'attirer de jeunes talents. Ainsi, un peu moins de 50 % des nouveaux entrants (hors Activité Faisceaux automobiles) sur cette zone avaient moins de 30 ans en 2007. Ces jeunes embauchés ont, à plus de 75 %, bénéficié de Contrats à Durée Indéterminée. Le Groupe développe une politique de communication

extérieure sur ses métiers et sur les opportunités de carrière en participant à de nombreux forums étudiants.

- Dans les pays émergents, les équipes sont plus jeunes (âge moyen de 38,6 ans), mais Nexans doit faire face à des tensions de plus en plus fortes sur les marchés du travail pour embaucher des personnels qualifiés

Ancienneté (*)



(*) Chiffres hors Activité Faisceaux automobiles

Au sein du Groupe, l'ancienneté moyenne est d'environ 13 ans (hors Faisceaux Automobiles), traduisant une loyauté très forte de la part des employés de Nexans. Cette loyauté est une des valeurs clé du Groupe.

Les heures supplémentaires, la main-d'œuvre extérieure au Groupe

Les heures supplémentaires et la main d'œuvre extérieure sont utilisées dans le cadre d'une politique d'emploi adaptée aux cycles de production. Ces leviers permettent d'absorber les surcroûts d'activité.

En 2007, les heures supplémentaires représentaient 4,02 % des heures travaillées. Le recours aux heures supplémentaires varie fortement d'une Zone à l'autre : il s'élève à 0,8 % en Europe, 4,93 % en Amérique du Nord, 6,20 % en Asie Pacifique et 15,15 % dans le Reste du Monde.

Le recours à la main d'œuvre extérieure sur les sites du Groupe a représenté en 2007 6,7 % de l'effectif total (en équivalent temps plein). Cette main d'œuvre est principalement intervenue sur des missions de production et d'entretien.

16.2.1.2 Restructurations

Dans le cadre des plans de restructuration qu'il est appelé à mettre en œuvre, le Groupe Nexans est particulièrement vigilant au dialogue avec les instances représentatives du personnel. Nexans met en œuvre des mesures permettant de limiter au maximum les suppressions de postes et d'assurer les reclassements des salariés prioritairement au sein de ses filiales et/ou établissements. Ces mesures s'établissent conformément aux législations nationales applicables. Au-delà de ces mesures, le Groupe s'attache à mettre en place des politiques anticipant l'évolution des emplois pour permettre aux salariés de développer leur adaptabilité et leur possibilité de reconversion.

En 2007, le Groupe a dû engager notamment une restructuration au sein de sa filiale belge, Nexans Harnesses qui a abouti à la suppression de 66 postes.

16.2.2 Organisation

Temps de travail par Zone

Nexans est implanté dans 31 pays ; le personnel présent sur ses sites industriels et sur les sites logistiques, bureaux commerciaux ou locaux administratifs est ainsi soumis à des cadres légaux variés.

Pour les effectifs employés à temps plein ne travaillant pas en équipe, la durée annuelle du travail varie de 1 435 à 2 393 heures, représentant une moyenne pondérée du Groupe de 1 863 heures.

Le travail en équipe est présent sous différentes formes au sein des différents sites (" 3x8 ", travail continu etc.). L'utilisation de ces formes d'emploi plus flexibles répond à une optimisation de l'appareil de production et à une satisfaction continue des besoins des clients.

Temps partiels

Les contrats de travail à temps partiel sont présents dans la quasi-totalité des pays où le Groupe possède des sites de production et représentent 3,4 % de l'effectif du Groupe.

Contrats à Durée Déterminée/Contrats à Durée Indéterminée

Au 31 décembre 2007, le nombre de salariés du Groupe à contrats à durée déterminée s'élevait à 10,9 % de l'effectif total, soit une augmentation de 1,1 points par rapport à 2006.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme dans l'ensemble des sites du Groupe est de 4,07 % (hors Activité Faisceaux automobiles); il est inchangé par rapport à 2006.

La lutte contre l'absentéisme reste une priorité pour de nombreux sites, et un grand nombre d'actions ont été engagées en 2007. C'est le cas en Espagne où, à la suite des campagnes de sensibilisation, ce taux est passé de 12 % en 2005 à moins 5,3 % en 2007, soit une baisse de plus de 50 %.

Les deux principales origines du taux d'absentéisme au sein du Groupe sont la maladie, représentant 73,1 % ainsi que les absences faisant suite à un accident (7,67 %).

Etant donné l'importance de la maladie dans le taux d'absentéisme au sein du Groupe, de nombreux pays ont mis en place des processus de contrôle des absences afin de les suivre et les anticiper. Cette démarche vise surtout à identifier de manière claire les origines de ces maladies afin de pouvoir agir efficacement contre celles-ci.

16. 2. 3 Rémunération

Un système de rémunération attractif

Renforcer l'engagement des équipes passe par une politique de rémunération cohérente et attractive pour l'ensemble des collaborateurs.

Les dispositifs de rémunération, qui tiennent compte des contextes locaux, sont coordonnés dans un esprit de transparence et d'équité.

La rémunération des ingénieurs et cadres comporte une part fixe et une part variable en fonction d'objectifs fixés en début d'année. Ces objectifs sont en partie liés aux performances financières du Groupe ou de l'entité et en partie individualisés.

Le Comité des Carrières, mis en place en juillet 2006, procède chaque année à une revue des salaires des 70 premiers managers du Groupe et assure la coordination de l'évolution de leur rémunération.

Les rémunérations et leur évolution

En 2007, les coûts de personnel ont représenté 18,9 % du chiffre d'affaires du Groupe (à cours des métaux non-ferreux constants) pour un montant de 909 millions d'euros. Il s'inscrit en croissance par rapport à 2006. Cette croissance s'explique en grande partie par l'intégration des montants de rémunération d'Olex en 2007, et par l'augmentation des effectifs du Groupe.

Une augmentation moyenne des salaires n'a pas de caractère représentatif, compte-tenu des évolutions spécifiques à chaque pays.

L'intéressement, la participation, les plans d'épargne salariale

Selon les pays, les membres du personnel bénéficient de compléments de rémunération sous des formes légales diverses : intéressement, participation, plans d'épargne d'entreprise (avec abondement de l'entreprise pouvant atteindre jusqu'à 60 % des sommes versées).

Nexans lancera, au cours du premier trimestre 2008, une opération d'actionnariat salarié au moyen d'une augmentation de capital réservée (voir Chapitre 15).

Nexans souhaite ainsi renforcer le lien existant avec ses collaborateurs, tant en France qu'à l'étranger, et les associer étroitement aux développements et aux résultats futurs du Groupe.

16. 2. 4 Relations sociales

Un dialogue social ouvert et actif

Le Groupe Nexans est particulièrement attaché au dialogue social avec les salariés et les partenaires sociaux et a pour souci constant de le renforcer.

Au niveau Européen, le Nexans European Works Council se réunit régulièrement et a pour objet de permettre des échanges de vues entre la Direction Générale du Groupe et les représentants des salariés : les échanges portent notamment sur l'application du plan stratégique, les perspectives du Groupe et les indicateurs sociaux, les actions menées pour assurer et améliorer la sécurité et les conditions de travail des salariés.

En 2007, le comité d'entreprise européen s'est réuni en sa formation plénière à trois reprises. Ces réunions plénières ont été complétées par deux réunions du Bureau du Comité.

Une charte définissant les « principes de fonctionnement du Comité » a été discutée et mise au point. Elle précise les modalités d'information et de consultation du Comité en cas d'évènement significatif affectant le périmètre européen du Groupe.

D'une manière globale, les négociations et discussions avec les partenaires sociaux ont été intenses en 2007 avec plus de 70 accords signés. Cette étroite collaboration avec les instances représentatives du personnel est un facteur influant sur le climat de confiance qui règne au sein des différentes unités du groupe.

Les principaux accords signés en 2007 concernent :

En Europe :

- l'Espagne : accord sur les conditions de travail, notamment sur la durée annuelle et journalière du travail, des congés ;
- la Grèce : accord sur les augmentations de salaire et sur les conditions de travail relatives aux très fortes chaleurs de l'été 2007 ;
- l'Italie : accords sur la réorganisation des sites en Italie ainsi que sur le développement de la productivité.

En Asie- Pacifique :

- la Corée du Sud : accord sur les augmentations salariales et sur les processus de négociation collective ;
- l'Australie et la Nouvelle Zélande : accord sur la revalorisation des salaires.

Dans le Reste du Monde :

- le Brésil : accord sur l'augmentation des salaires et l'absorption de l'inflation.
- le Maroc : accord sur les salaires, primes et indemnités, ainsi qu'un accord sur le budget alloué aux activités sociales et culturelles.

En Amérique du Nord :

- le Canada : accord sur les salaires, les pensions à Milton (Ontario), accord sur l'investissement social et l'attractivité à Weyburn (Saskatchewan), accord sur les conditions de travail à Québec City (Québec).

16. 2. 5 Hygiène et sécurité

Nexans a fait, depuis plusieurs années, de la santé et de la sécurité au travail une préoccupation quotidienne de sa gestion des ressources humaines. Cette politique s'est traduite en 2007 par une réduction de la gravité des accidents et par l'augmentation du nombre de sites n'ayant subi aucun accident du travail (11 sites en 2007 contre 6 en 2006).

En 2007, des efforts de prévention ont été fournis par la formation du personnel aux conditions de sécurité sur les lieux de travail, et touchent près d'un tiers des effectifs du Groupe.

D'autre part, des actions locales ont été initiées ou pérennisées en 2007, comme par exemple :

en Grèce : 10 audits de surveillance réalisés par des intervenants extérieurs ont eu lieu ;

en Chine : une politique rigoureuse de suivi des accidents a été mise en place : un manuel de sécurité est remis à chaque nouvel entrant, et tous les employés de Nexans en Chine ont un bilan de santé complet correspondant à leurs conditions de travail ;

en Amérique du Nord : 2007 a vu le lancement d'un programme d'audit visant à contrôler la sécurité et à développer cet aspect en une valeur forte.

C'est grâce à cette volonté de prévention et d'amélioration des conditions de travail que plusieurs sites du Groupe ont reçu ou conservé des certifications locales en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. C'est le cas de plusieurs établissements suisses, norvégiens et turcs qui ont reçu la certification OHSAS 18001. En Chine, un site a reçu la qualification « *Grade-Green Enterprise in Safety* ».

16. 2. 6 Formation

Nexans vient de créer la Nexans University, véritable université d'entreprise adaptée aux besoins du Groupe. Son rôle principal est de développer le potentiel des employés, de répandre les meilleures pratiques et de promouvoir le savoir-faire au sein du Groupe grâce notamment à des programmes de formation spécifiques.

De plus, cette université encouragera la création et l'entretien de réseaux inter-fonctions et inter-pays.

En 2007, Nexans University a proposé un programme d'introduction pour les managers nouvellement entrés dans le Groupe. Deux autres programmes prioritaires sont également lancés, l'un sur la gestion du cuivre, l'autre sur la formation des formateurs.

Au niveau local, la formation est devenue une priorité forte. Ainsi, le nombre d'heures de formation dispensées en 2007 est en augmentation de plus de 35%. Le Groupe a formé en 2007 plus de la moitié de ses collaborateurs.

La formation a représenté en 2007 en moyenne 18,2 heures par personne à l'effectif, et 24,5 heures par personne formée.

Ces chiffres, en forte augmentation par rapport à 2006, tiennent compte de l'impact significatif de l'intégration d'Olex.

Des plans de formation sont en place dans toutes les unités du Groupe. Les principaux thèmes de formation dispensés en 2007 portent sur les compétences techniques (26,6% des heures dispensées), la santé et la sécurité (18,8% des heures dispensées) ainsi que les langues dont principalement l'anglais, qui représente 10% des heures dispensées.

16.2.7 Emploi des personnes handicapées

L'intégration de collaborateurs handicapés est un sujet important dans de nombreux pays du Groupe. Chaque unité cherche ainsi à répondre aux exigences des législations locales.

Nexans Turquie par exemple emploie 3% de personnes handicapées et répond ainsi aux exigences juridiques locales.

Néanmoins, du fait de l'activité industrielle très dense, il peut exister un décalage entre le minimum légal et la situation de l'emploi des personnes handicapées dans nos unités. Afin d'atteindre la conformité des exigences locales, de nombreux plans d'actions sont mis en œuvre. C'est par exemple le cas en France où Nexans a employé 3,8% de personnes handicapées en 2007 et mène plusieurs actions en vue de favoriser l'emploi et l'insertion du personnel handicapé, notamment par l'aménagement des postes de travail, ainsi que par les contacts avec les organismes spécialisés.

16.2.8 Œuvres sociales

2007 aura été une année riche sur le plan des œuvres sociales du Groupe. En effet, si de nombreuses actions locales ont été menées, le Groupe, pour la première fois de son histoire, a entrepris un grand projet de mécénat : la restauration du château de Versailles.

En devenant mécène du château de Versailles, Nexans témoigne de son engagement dans la sauvegarde du patrimoine mondial, en mettant en avant la valeur ajoutée de ses câbles et systèmes de câblage.

Ce haut lieu de l'Histoire de France exigeait des rénovations essentielles à la continuité de son fonctionnement culturel et touristique. C'est pourquoi, dans le cadre de son action de mécénat, Nexans fournit gracieusement et à titre exclusif les câbles d'énergie (câbles électriques de courant faible et fort) et les câbles de transfert de données cuivre ou fibre optique destinés à équiper notamment le Trianon, le Grand Commun et l'Opéra Royal de Versailles.

Cette action ne doit cependant pas effacer les nombreuses initiatives locales des unités de Nexans qui participent au financement d'activités au bénéfice des employés, de leur famille ou de la communauté qui les abrite.

A titre d'exemple, en Allemagne, Nexans a été le sponsor d'un concours de recherche et d'expérimentation pour des élèves de 11 à 21 ans. Cette année, ont été traités des sujets tels

que le comportement des métaux en milieu corrosif . En Corée, à l'occasion du 120^{ème} anniversaire des relations France-Corée du Sud, Nexans a sponsorisé une exposition intitulée « Robert Combas : Savoir Faire » au Seoul Museum of Arts.

En Turquie, Nexans soutient activement l'UNICEF dans ses campagnes de construction d'écoles pour permettre de scolariser tout spécialement les jeunes filles des régions défavorisées.

Le 30 Janvier 2007,

Le Conseil d'Administration

Représenté par Gérard Hauser, Président-Directeur Général

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2007	2006	2005	2004	2003
I- Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en milliers d'euros)	25 678	25 265	23 507	23 190	23 129
b) Nombre d'actions émises	25 678 355	25 264 955	23 507 322	23 189 947	23 128 972
II- Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	13 263	13 061	10 809	10 265	8 233
b) Résultat avant impôts, intéressement et participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	92 939	134 305	44 704	-8 067	8 068
c) Impôts sur les bénéfices	672	-249	249	169	0
d) Intéressement et participation des salariés dus au titre de l'exercice	74	152	117	124	117
e) Résultat après impôts, intéressement et participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	110 031	88 095	43 228	-12 231	7 770
f) Résultat distribué		31 648	21 662	10 568	5 865
III- Résultats par action (en euros)					
a) Résultat après impôts, intéressement et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,59	5,32	1,90	-0,35	0,35
b) Résultat après impôts, intéressement et participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	4,28	3,49	1,84	-0,53	0,34
c) Dividende attribué à chaque action		1,20	1,00	0,50	0,20
IV- Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre de salariés)	6	6	7	7	7
b) Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	3 351	3 556	3 401	2 947	2 693
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en milliers d'euros)	1 117	1 185	1 134	973	889

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
ET UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2007**

Résolutions votées par l'AG du 10 mai 2007 ⁽¹⁾	Plafonds par résolution ⁽²⁾	Plafonds communs à plusieurs résolutions ⁽²⁾	Utilisation au cours de l'exercice 2007	
Emission d'actions avec droit préférentiel de souscription (R15) avec éventuelle option de sur-allocation en cas de succès (R17)	10 000 000 €		/	
Emission d'OC, ORA, OBSA, OCEANE sans droit préférentiel de souscription (R16) avec éventuelle option de sur-allocation en cas de succès (R17)	Actions 4 000 000 € Titres de créances 500 000 000 €		10 000 000 €	/
Emission d'actions rémunérant des apports de titres (R18)	10% du capital social		/	
Emission d'actions par incorporation de primes, réserves ou bénéfices (R19)	10 000 000 €		/	
Emission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise (R20)	500 000 €		Conseil d'Administration du 24 juillet 2007 : subdélégation donnée au PDG et au DGD pour la réalisation d'une émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles	
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (R21)	500 000 €		29 000 options de souscription d'actions attribuées par le Conseil d'Administration le 30 janvier 2007 ⁽³⁾	
		Plafond global de 21 000 000 €		

(1) L'abréviation « R... » indique le numéro de la résolution soumise à l'Assemblée Générale du 10 mai 2007.

(2) Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées correspond au nombre maximal d'actions susceptibles d'être émises dans la mesure où la valeur nominale d'une action de la Société est égale à un euro.

(3) La décision de principe d'attribution prise par le Conseil le 30 janvier a été mise en œuvre par décision du Président-Directeur Général du 15 février 2007.